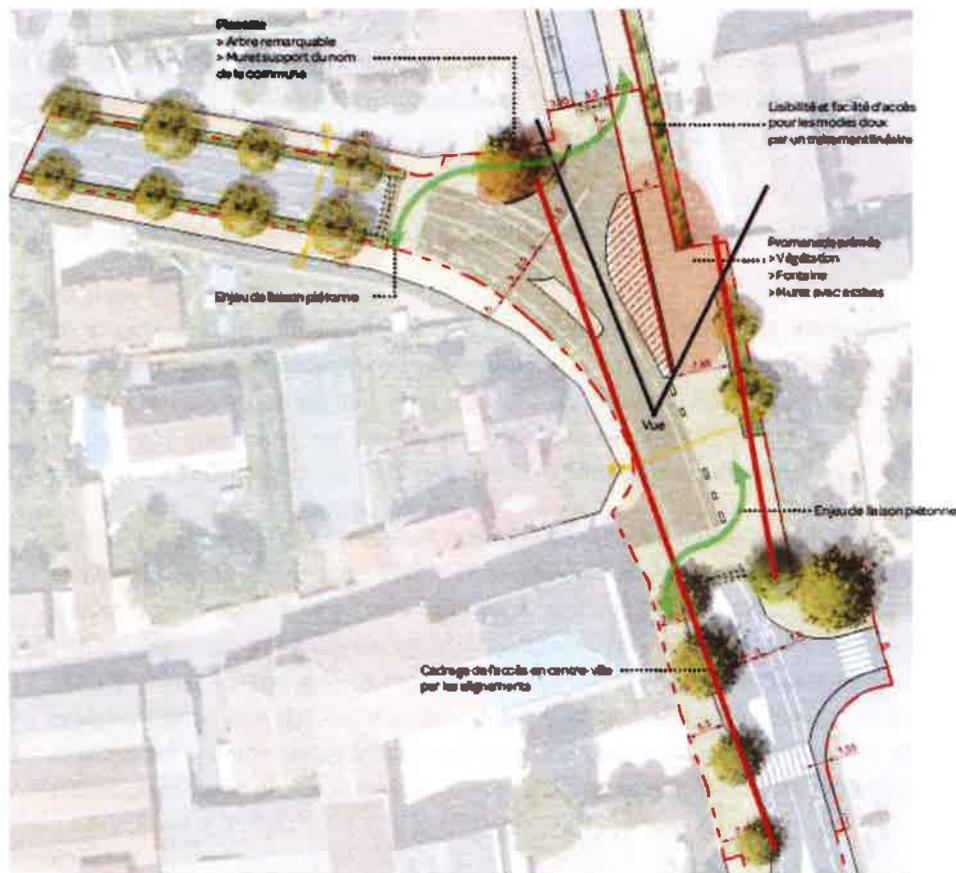


L'esquisse du projet (ci-dessous) présente les aménagements prévus en vue d'améliorer les liaisons piétonnes entre le centre ancien et le pôle d'équipement de la zone du Pas-Fleury.



Les projets à plus long terme évoqués

- **L'aménagement de la traversée du hameau de St-Oyen**

Le hameau de St-Oyen est traversé par la RD 906 et connaît des problèmes importants de sécurité. La réduction des vitesses (passer de 70 à 50) et l'aménagement d'espaces publics font partis des améliorations prévues.

- **Le projet de redimensionnement du pont de Fleurville**

Le pont franchissant la Saône au niveau de Fleurville et de Pont-de-Vaux connaît depuis plusieurs années une remise en question de sa capacité, notamment pour supporter les poids lourds.

Du fait des problèmes occasionnés par les limitations de tonnage (entreprises obligées de faire un détour de 30 à 40 km pour le franchissement de la Saône), plusieurs sondages ont été effectués et le tonnage autorisé des poids lourds a été élevé à 26 tonnes. La limitation du tonnage contraint encore le transport de marchandise ou de matière première et impacte l'économie des territoires, d'un côté comme de l'autre de la Saône.

La construction d'un autre pont en amont du pont actuel a été envisagée (la réhabilitation de l'existant coûtant tout aussi cher que la réalisation d'un nouveau pont). Une demande d'inscription de ce projet au plan-Etat-Région-Rhône-Alpes a été formulée et le projet est en cours d'approfondissement.



### 3.5 Les transports en commun et les mobilités douces

#### 3.5.1 Une offre stratégique en transports en commun

##### Le réseau ferroviaire et la desserte TER

Le territoire est traversé par 2 lignes TER : **Lyon/Dijon/Paris** et **Dijon/Chalon-sur-Saône/Mâcon** (ligne locale). **Deux gares sont présentes et facilitent l'accès aux agglomérations proches :**

- la gare de Tournus, qui est accessible pour la majorité des communes du territoire en moins de 20 minutes. En 2007, un cadencement supérieur y a été mis en place, avec la volonté de faciliter les échanges entre pôles d'emplois et d'encourager l'utilisation des transports en commun (Métropole Lyonnaise, Mâcon ou encore Chalon-sur-Saône). Des trains à destination de Dijon, Mâcon et Lyon Part-Dieu sont en gare de Tournus toutes les heures en heure de pointe, matin et soir (25 départs vers Mâcon et Lyon par jour, 17 départs depuis Lyon-Part-Dieu vers Tournus, 25 départs de Mâcon vers Tournus). Ce cadencement représente un atout majeur pour le territoire.
- la gare de Fleurville/Pont-de-Vaux située plus au sud, qui ne dispose pas de guichet, permet aux communes du sud du territoire de rejoindre le réseau ferré quand Tournus se trouve trop éloigné. C'est une gare qui est majoritairement utilisée pour l'accès au pôle d'emploi de Mâcon (6 trains par jour au départ pour Mâcon, et pas de lignes directes pour la métropole Lyonnaise mais des correspondances depuis Mâcon centre).

L'aire couverte par les deux gares permet à tout habitant d'accéder au réseau TER en moins de 20 minutes.

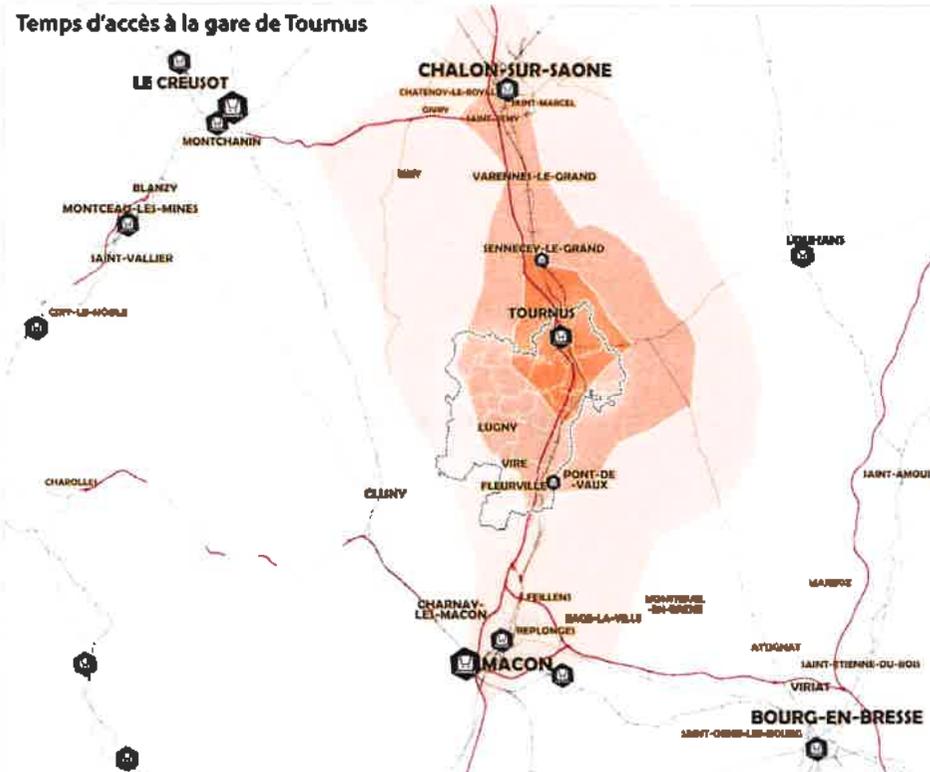
La gare de Tournus n'accueille pas de TGV. L'accessibilité aux grandes lignes nationales peut se faire par les **gares TGV environnantes** : les gares du Creusot-Montceau (1h30 pour Paris), Mâcon-Loché (1h40 pour Paris), Mâcon Ville et Chalon-sur-Saône.

Les réseaux de bus existant ne proposent pas de navettes pour l'accès aux gares TGV de Mâcon Loché et du Creusot, qui ne sont pas accessibles via le réseau TER (contrairement à Mâcon Ville et Chalon sur Saône).

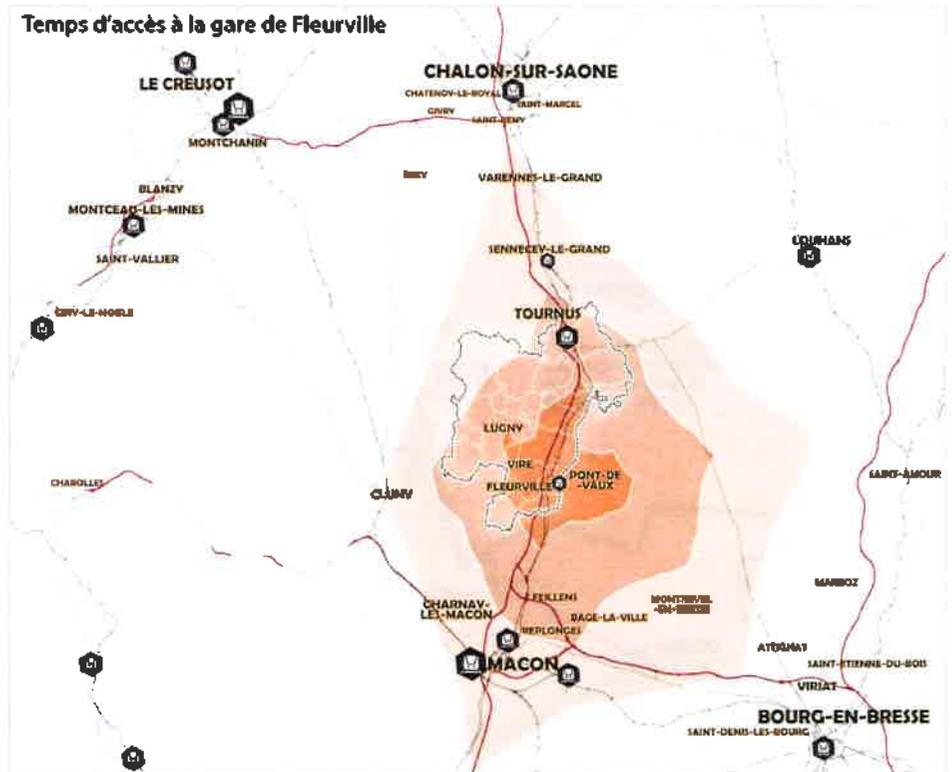


Carte du réseau TER Bourgogne - Source mobigo-bourgogne.com

Temps d'accès à la gare de Tournus



Temps d'accès à la gare de Fleurville



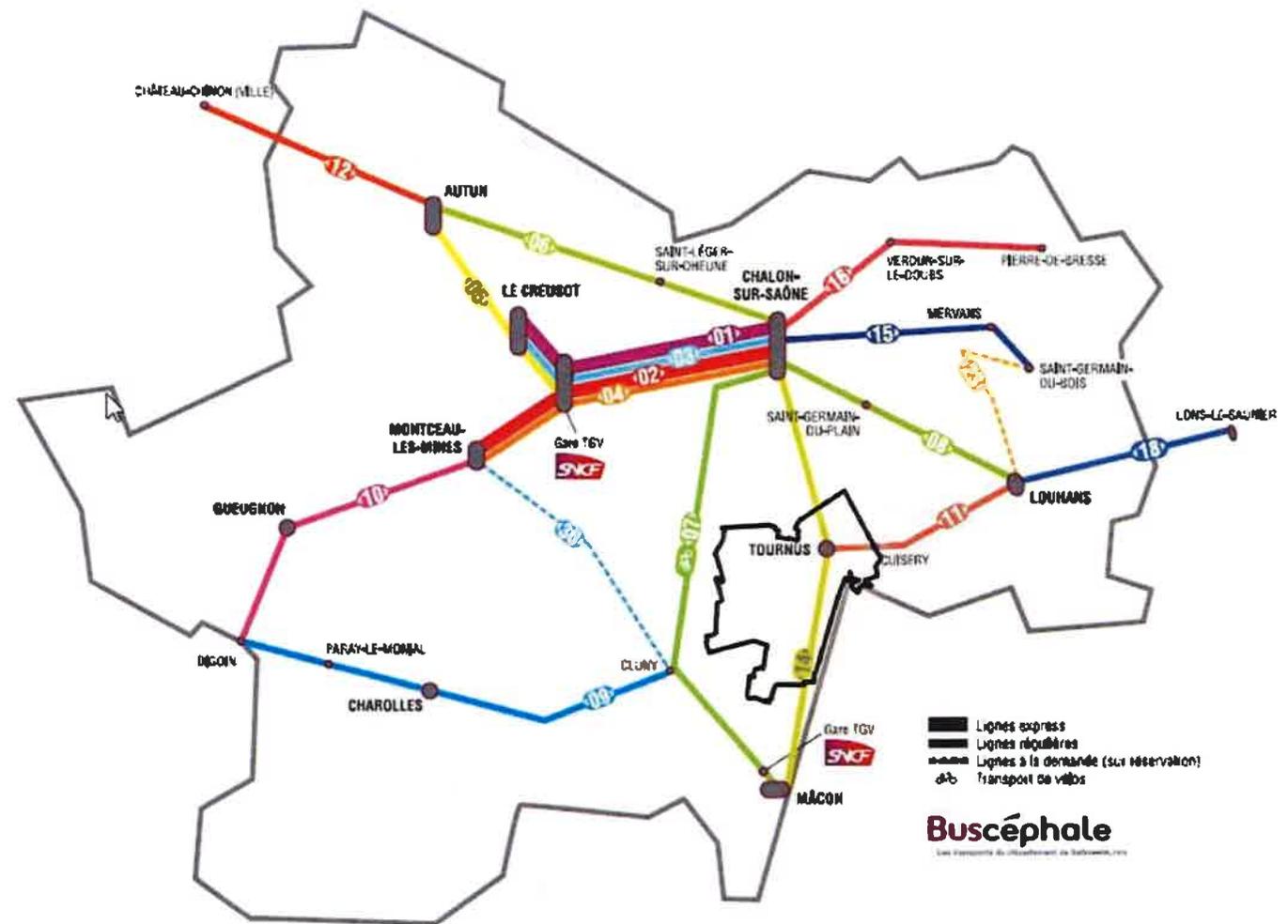
Temps d'accès en voiture aux gares

- Zone 10 min
- Zone 20 min
- Zone 30 min
- Gare TGV
- Gare SNCF TER
- Halte ferroviaire
- Voie ferrée
- Réseau autoroutier
- Réseau routier principal

### La desserte en transport en commun routiers

La desserte de transport en commun est organisée par le conseil général de Saône-et-Loire (Réseau Buscéphale). Deux lignes sont présentes sur le territoire :

- La ligne 14 emprunte l'axe Nord-Sud où sont concentrées les infrastructures routières et ferroviaire. Reliant Chalon-sur-Saône et Mâcon, elle dessert 7 communes du territoire, toutes situées dans la vallée de la Saône. Le réseau Buscéphale présente des avantages tarifaires (billet 2€, tout public, toute distance) mais un très faible cadencement (2 horaires par jours à 9h et 15h environ). Les communes de Tournus, Le Villars, Farges-lès-Mâcon, Montbellet, Fleurville et Saint-Albain sont desservies.
- La ligne 11 venant de Louhans passe sur la commune de Tacrost, au nord-est et relie le territoire à la Bresse Bourguignonne. Celle-ci propose davantage d'horaires que la ligne 14 (4 horaires par jour en semaine).



### 3.5.2 Les mobilités douces

Le développement des déplacements piétons permet d'améliorer le cadre de vie des habitants. Des cheminements piétons ou cyclistes sont parfois l'occasion de recréer du lien ou des connexions entre les quartiers d'un village, et de faciliter l'accès aux équipements. Il ne s'agit pas toujours d'inventer de nouveaux parcours de déplacement mais d'observer les pratiques déjà en cours pour venir sécuriser certains itinéraires ou les rendre plus praticables.

*Des aménagements doux assez peu développés*

**La ville de Tournus porte plusieurs projets d'amélioration des cheminements doux.** Le centre ancien de Tournus présente une morphologie adaptée (densité du centre-ville, stationnement complexe) et les déplacements doux peuvent encore y être améliorés (aménagement des quais, liaison entre le centre-ancien et les quartiers plus récents, liaison entre les quartiers d'habitat et les équipements et commerces...).

**Les aménagements dédiés pour les déplacements doux restent peu nombreux dans les villages.** On retrouve principalement ces aménagements au niveau des traversées d'infrastructures (RD906 et RD975 en premier lieu), car l'aménagement de connexions douces permet en général de limiter les vitesses et de pacifier les traversées. Des itinéraires doux ont ainsi été développés à Fleurville et Saint Albain.

**La traversée de la Saône par les déplacements doux peut également constituer un enjeu,** notamment entre Tournus et Lacrost. Les habitants sont amenés à traverser la Saône en vélo, et les connexions actuelles entre les deux communes restent peu sécurisées (aménagements très routiers). Des commodités ou des cheminements doux mériteraient d'être réalisés entre ces communes voisines, au niveau de la RD37 et de la RD975, afin de faciliter les échanges quotidiens.

**RD975 entre Tournus et Lacrost**



*Une densité plus importante d'aménagements doux à vocation touristique*

Le territoire est traversé par la voie bleue qui longe la Saône, déjà aménagée en site propre au Sud de Tournus. Cet itinéraire vise à remonter la Saône jusqu'en Haute-Saône et ce depuis Mâcon, où des travaux d'aménagements viennent tout juste d'être inaugurés.



Un large réseau départemental de sentiers de découverte, dénommé « balades vertes », sillonne les communes à l'ouest du territoire. Dans le cadre de son PDIPPR, le département soutient et labellise plusieurs itinéraires piétons, de formes classiques (sentiers de découverte entre 4 et 25 kilomètres) et des parcours thématiques (plus courts et jalonnés de panneaux d'information). Le territoire compte 2 sentiers thématiques (sentier du site médiéval de Brancion et sentier du vignoble entre Uchizy et Frages les Mâcon), et plus d'une trentaine de parcours balisés.

L'usage de ces itinéraires touristiques pour les déplacements des habitants reste peu développé mais peut-être imaginé dans certains cas.

### 3.6 Synthèse des services et de la mobilité

*Le territoire est plutôt bien doté en services, ce qui constitue un avantage conséquent : les pôles supérieurs de Chalon et de Mâcon sont proches, les pôles intermédiaires de Tournus et de Pont-de-Vaux offrent des services intermédiaires de qualité, Lugny et Viré proposent une offre de proximité dans le Mâconnais, le niveau de desserte numérique est plutôt bon par rapport à la moyenne départementale. Cette situation positive constitue un atout, mais elle ne doit pas masquer quelques enjeux de renforcement de l'offre locale, sur les services de petite enfance et sur les services pour personnes âgées, qui vont être importants à l'avenir et qui sont plus limités aujourd'hui par rapport à la demande.*

*Les conditions de mobilité sont très satisfaisantes dans l'ensemble, grâce à la présence de l'axe TER (et des gares de Tournus et de Fleurville), à la proximité des échangeurs autoroutiers de l'A6, et au bon niveau de calibrage des voiries départementales. Seules quelques communes des monts du Mâconnais sont un petit peu plus éloignées des infrastructures, notamment dans le secteur de Brancion.*

*La gestion de la présence des infrastructures représente toutefois un enjeu important. En effet, si ces dernières constituent un atout, elles impactent également les communes qu'elles traversent. La politique d'aménagement et de développement peut faciliter l'intégration des infrastructures, via la localisation pertinente des zones de développement, l'aménagement des entrées et des traversées de villages (RD906 en premier lieu), l'aménagement des franchissements et des connexions entre les deux rives de la Saône. L'aménagement des deux pôles gare du territoire constitue également un enjeu majeur, pour profiter pleinement de la présence de l'infrastructure ferrée.*

*Enfin, il convient de souligner que des améliorations peuvent être apportées aux réseaux de mobilités douces (piétons, vélos), à des fins touristiques mais également, dans chaque commune, pour les habitants. Des efforts ont d'ores et déjà été engagés dans la ville de Tournus, et dans les villages proches de la voie bleue, pour développer et sécuriser les cheminements doux, mais la marge de progrès reste importante.*

## 4 LES DYNAMIQUES ECONOMIQUES

### 4.1 Les dynamiques de l'emploi et de l'activité

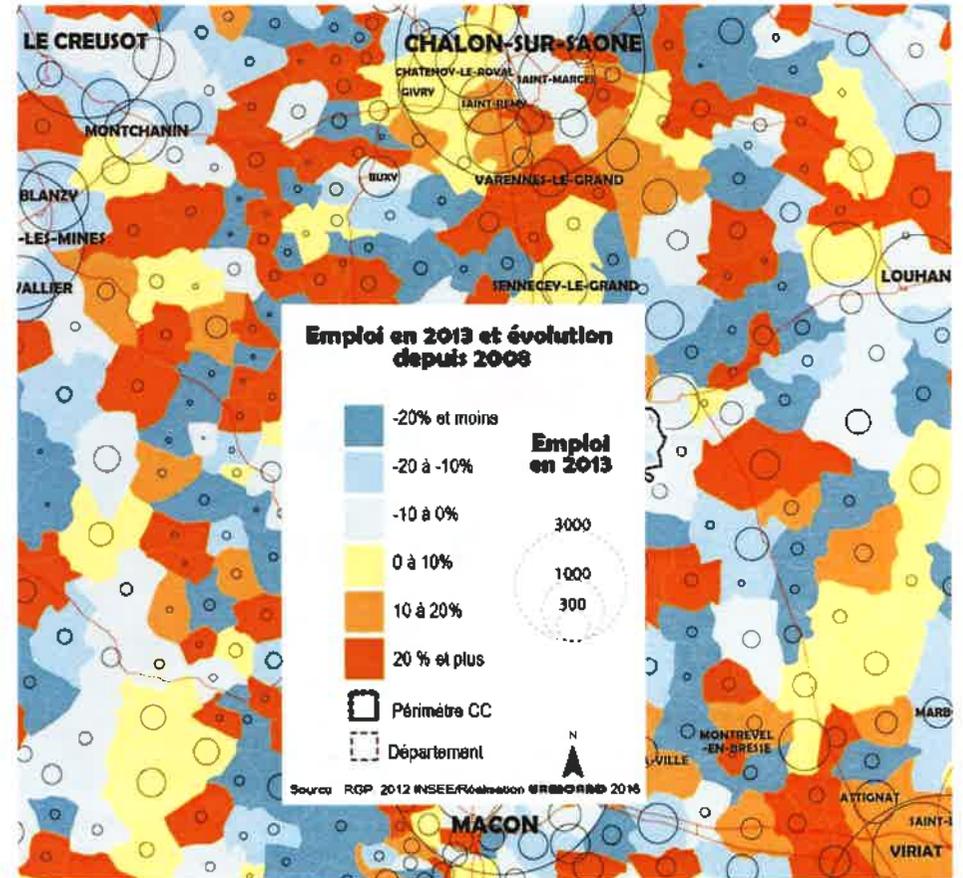
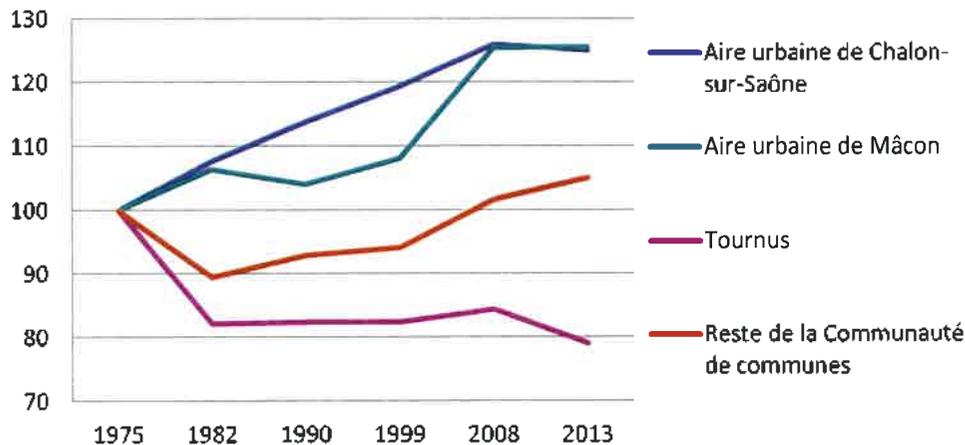
#### 4.1.1 Une tendance à la baisse de l'emploi sur place, avec une dichotomie Nord-Sud importante

Le territoire accueille environ **5900 emplois sur place**, relativement concentrés dans les polarités :

- **Tournus, ville principale, accueille 3400 emplois soit 56% de l'offre du territoire.**
- Lugny et Viré, bourgs secondaires du Mâconnais, accueillent respectivement 413 et 364 emplois, ce qui représente en tout 13% de l'emploi total
- Les autres villages accueillent un emploi diffus à hauteur de 30% de l'emploi total.

Entre 2008 et 2013, le territoire a perdu 150 emplois (-2,5%), alors qu'il avait gagné, entre 1999 et 2008, 270 emplois (+5%). Cette baisse d'activité est comparable à la moyenne départementale qui montre un recul de 2% de l'emploi entre 2008 et 2013.

Evolution du nombre d'emploi au lieu de travail



Le territoire perd globalement de l'emploi entre 2008 et 2013, cependant les dynamiques propres aux différents secteurs se révèlent contrastées :

- **La ville de Tournus perd de l'emploi depuis 2008**, bien qu'ayant connu une hausse d'une centaine d'emplois entre 1999 et 2008. Cette perte s'explique en partie par le déménagement de deux entreprises industrielles conséquentes : une sur la zone intercommunale de Lacrost (REXAM devenue ALBEA, 150 emplois environ), et Wagner&Co Solar France partie vers Simandre. Le pôle d'emplois de Tournus s'avère

fragile et continue de perdre de l'emploi (perte progressive et parfois très marquée depuis les années 70). De tradition industrielle, la ville de Tournus souffre de la diminution de l'emploi industriel (phénomène national). La progression des domaines tertiaires n'est pas assez conséquente pour inverser les tendances.

- Les communes de Viré, Clessé et Fleurville, situées au sud du territoire et à proximité de Mâcon ont gagné 60 emplois. Viré poursuit sa dynamique d'emploi depuis 1999, quand Fleurville et Clessé ont retrouvé de la croissance par rapport aux débuts des années 2000. **Ce sont finalement les communes de taille intermédiaires (Viré, Clessé) tournées vers Mâcon et les communes proches de Tournus qui portent la croissance de l'emploi**, principalement en lien avec le développement des services dits présents (projet d'installation d'un EHPAD à Viré, création de commerces et services en lien avec la résidentialisation).
- Les communes rurales abritent, pour certaines, quelques PME dans le domaine de l'industrie et de l'artisanat, à ancrage local (entreprises familiales), qui se portent plutôt bien en comparaison avec l'industrie lourde. Ces entreprises peuvent représenter des volumes d'emplois conséquents (Fabricant parquet Protat à St-Gengoux-de-Scissé 42 emplois, Joussaud Mécanique, 80 emplois à Viré, cave coopérative de Lugny 80 emplois).
- Le cœur du territoire comprenant le bourg centre de Lugny enregistre des évolutions plus négatives, mais sont globalement dans une situation de stabilité. La perte d'emplois de Lugny reste très modeste, avec une perte d'une vingtaine d'emplois depuis 1999.

#### 4.1.2 Un territoire de plus en plus résidentiel

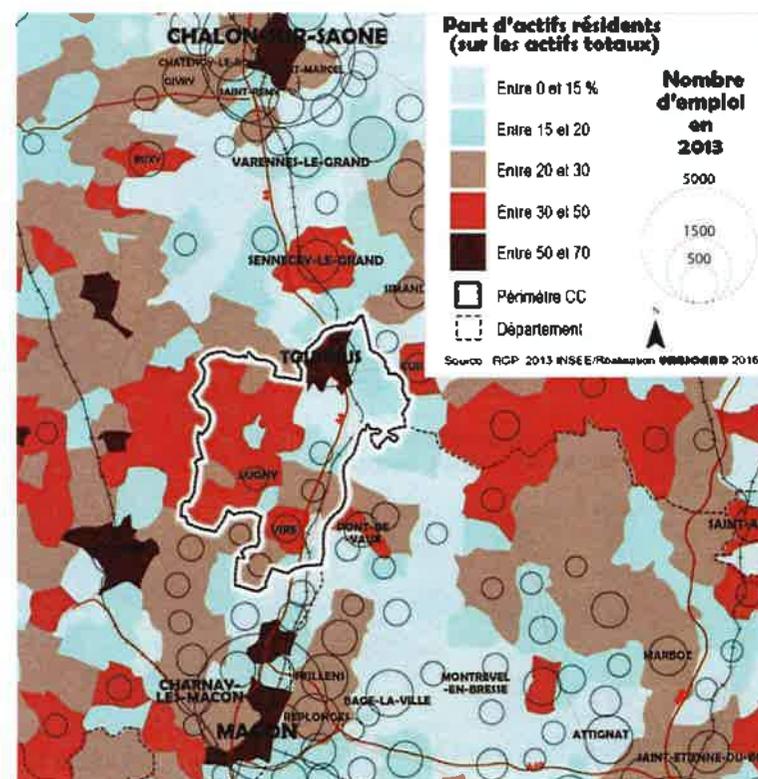
*De plus en plus d'actifs résidents par rapport au nombre d'emplois sur place*

Le territoire concentre un peu plus de 6600 personnes actives de plus de 15 ans pour un peu plus de 5900 emplois. **Le nombre d'actifs résidents est supérieur au nombre d'emplois sur place, et ce différentiel a augmenté entre 1999 et 2008** sous l'effet de l'accueil de nouveaux résidents travaillant à l'extérieur (à Mâcon en particulier).

Les pôles les plus pourvoyeurs d'emplois montrent un ratio emplois / actifs supérieur à 1 : Tournus, (1,60) et Lugny (1) et Lacrost (1), ce qui démontre leur rôle dans l'emploi local (ces communes ont plus d'emplois que d'actifs résidents).

Cruzille et Saint-Albain, avec un ratio supérieur à 1, montre elle aussi un certain dynamisme économique : l'IME pour Cruzille et l'aire d'autoroute pour Saint-Albain fournissent dans un cas comme dans l'autre de nombreux emplois pour des communes n'ayant pas beaucoup de population.

Le reste des communes présente une vocation résidentielle nettement plus marquée, avec des ratios emplois / actifs inférieurs à 1, et en-dessous de 0,5 pour la moitié des villages du territoire.



Un tropisme mâconnais au sud, des bassins d'emploi plus autonomes à l'ouest et au nord

Les migrations domicile travail sont nombreuses à l'échelle du territoire, liées à l'accès aux pôles d'emplois interne, mais également aux pôles d'emplois extérieurs :

- En 2013, 50% de la population active des deux communautés de communes travaille sur place (dans sa commune de résidence ou dans l'une des 24 communes du territoire). Cela montre que le territoire conserve une vocation d'emploi, liée à la présence des entreprises productives et des services aux personnes. 45% des emplois de Tournus (soit 1520 emplois) sont occupés par des actifs résidents.
- Les flux les plus importants d'actifs résidents sortants partent en direction de l'aire urbaine de Mâcon et plus modérément vers celle de Chalon-sur-Saône. Le tropisme vers le pôle de Mâcon concerne principalement les communes du sud du territoire, 8 communes ayant plus de 40% de leurs actifs qui travaillent dans l'unité urbaine de Mâcon (Fleurville, St-Albain, Montbellet, Burgy, Viré, Clessé, St Gengoux de Scissé, Bissy la Mâconnaise). La vocation résidentielle de ces communes se renforce, mais elle reste tempérée par la présence d'emplois sur place liés en particulier à la viticulture et à la petite industrie.

Parmi les flux sortants, on dénombre 1207 déplacements quotidiens vers Mâcon, et 320 vers Chalon qui représente le second pôle d'attraction. En termes d'orientation départementale, les actifs sortants se dirigent en grande majorité vers la Saône et Loire, mais également un petit peu vers l'Ain (615 actifs sortants pour 285 entrants).

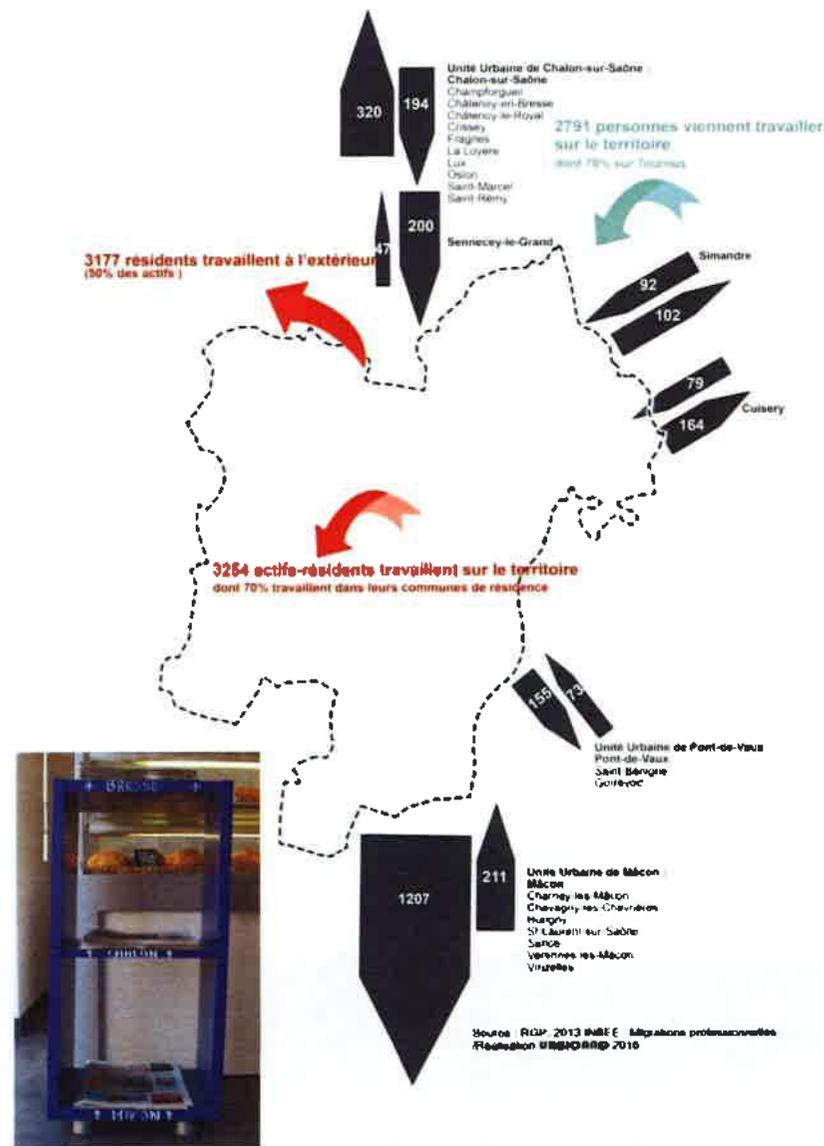
- La communauté de communes attire un peu plus de 2790 actifs résident à l'extérieur de la communauté de communes, dont 1910 captés par Tournus (soit 68% des actifs entrants).

Les actifs extérieurs viennent pour 22% d'entre eux des unités de Mâcon (211), Sennecey-le-Grand (200) et Chalon-sur-Saône (195). Les échanges entre Sennecey-le-Grand, Pont-de-Vaux, Simandre, et Cuisery marquent l'existence d'une organisation territoriale d'échelle locale.

**6432 déplacements domicile travail quotidiens ont été recensés par l'INSEE en 2013 :**

- 3177 actifs sortent du territoire pour travailler.
- 2292 actifs travaillent sur leur commune de résidence.
- 962 actifs travaillent sur une autre commune de la communauté de commune.
- 2790 actifs extérieurs entrent sur de la communauté de communes pour travailler.

Les « actifs résidents » sont les personnes de plus de 15 ans considérées comme actives et habitants sur une commune du territoire de la communauté de communes

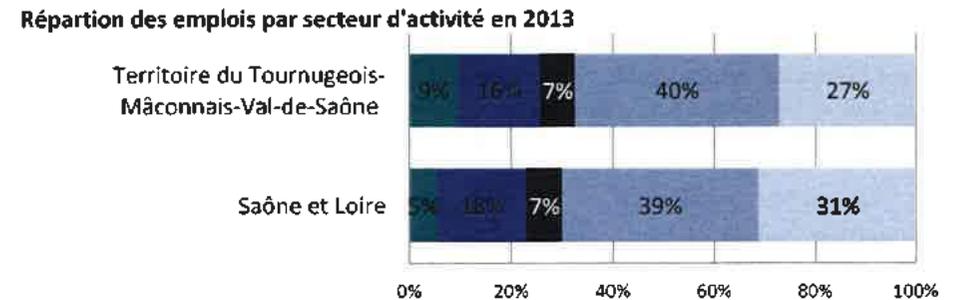
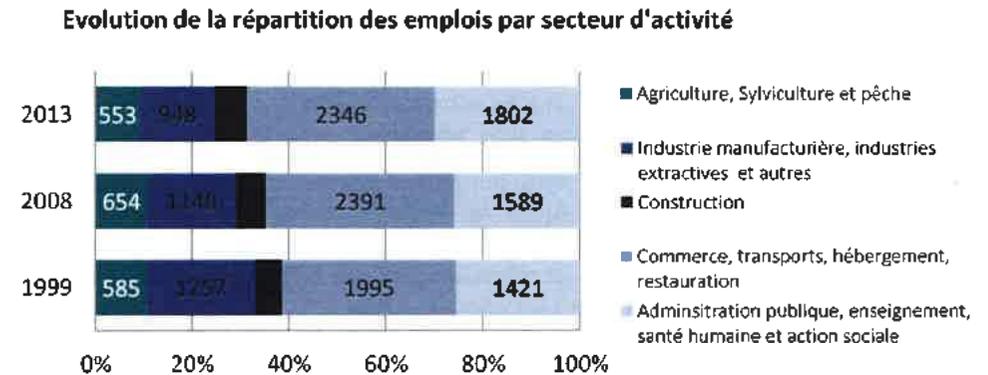
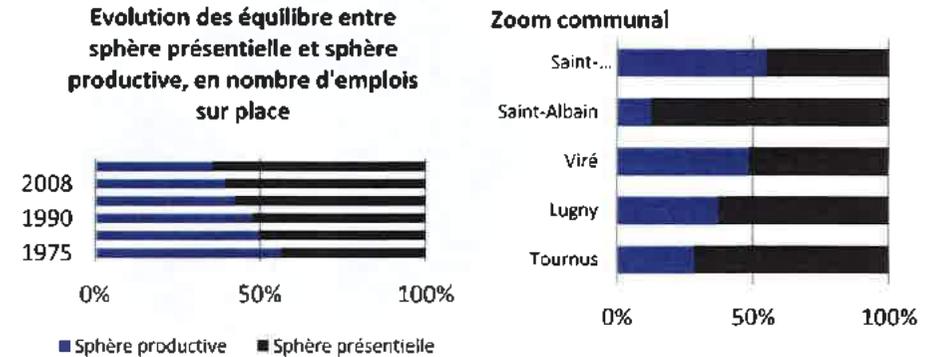


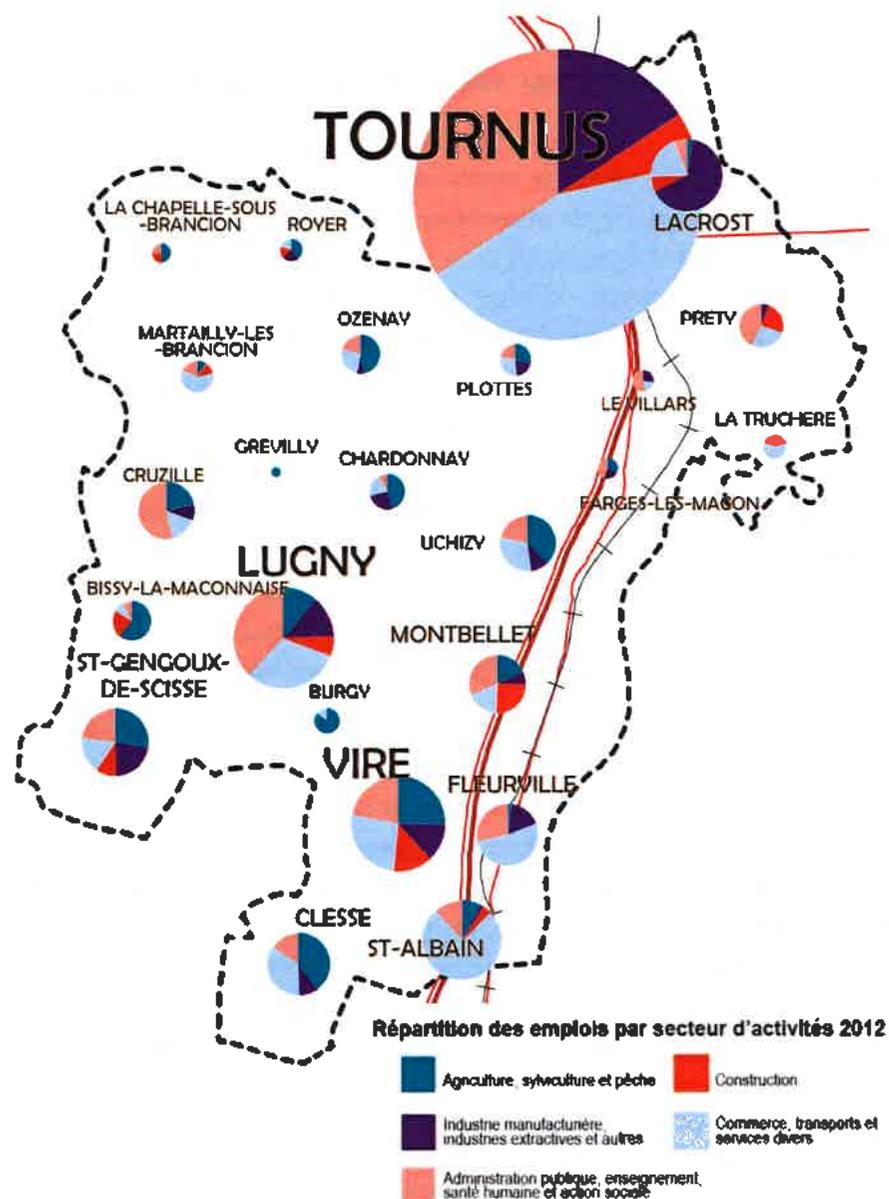
Commune	Emploi au lieu de travail 2013	Emploi au lieu de travail 1999	Variation de l'emploi entre 99-08	Variation de l'emploi entre 08-2013	Ratio emploi/actif 2013	Ratio emploi/actif 1999	Evolution du ratio emploi/actif 99-2013
BISSY-LA-MACONNAISE	41	63	-3,8	-1,6	0,36	0,83	-0,47
BURGY	12	24	0,2	-13,6	0,25	0,45	-0,20
CHARDONNAY	59	55	0,9	-0,1	0,63	0,80	-0,17
CLESSE	159	132	1,8	0,5	0,42	0,38	0,03
CRUZILLE	131	120	0,0	1,7	1,09	1,12	-0,03
FARGES-LES-MACON	23	21	-1,4	4,6	0,22	0,35	-0,13
FLEURVILLE	130	132	-1,6	2,5	0,62	0,63	-0,01
GREVILLY	6	6	-2,1	3,6	0,38	0,43	-0,05
LA CHAPELLE-SOUS-BRANCION	16	23	-4,6	1,3	0,32	0,44	-0,12
LA TRUCHERE	11	13	1,2	-4,6	0,15	0,15	0,00
LACROST	276	129	1,6	13,2	1,00	0,57	0,43
LE VILLARS	24	25	-1,5	1,7	0,25	0,27	-0,02
LUGNY	415	411	0,9	-1,4	1,01	1,22	-0,21
MARTAILLY-LES-BRANCION	42	35	1,5	0,7	0,70	0,65	0,06
MONTBELLET	128	109	1,8	0,0	0,35	0,38	-0,03
OZENAY	49	42	-1,6	6,1	0,47	0,56	-0,09
PLOTTES	41	-	-	-6,4	0,17	-	-
PRETY	91	62	2,1	4,0	0,38	0,28	0,10
ROYER	16	10	4,2	1,9	0,27	0,26	0,01
SAINT-ALBAIN	284	331	0,7	-4,1	1,07	1,64	-0,57
SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE	164	178	-0,4	-0,9	0,61	0,72	-0,11
TOURNUS	3331	3475	0,3	-1,3	1,57	1,48	0,09
UCHIZY	100	108	0,9	-3,2	0,27	0,39	-0,11
VIRE	346	269	1,4	2,6	0,64	0,61	0,03
<b>CC du Tournugeois-Mâconnais-Val-de-Saône</b>	<b>5894</b>	<b>5773</b>	<b>0,5</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,89</b>	<b>0,98</b>	<b>-0,08</b>
<b>Département de Saône-et-Loire</b>	<b>214516</b>	<b>206350</b>	<b>0,7</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,98</b>	<b>0,99</b>	<b>-0,01</b>
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>1095564</b>	<b>1048154</b>	<b>0,8</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,96</b>	<b>0,98</b>	<b>-0,02</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>25773895</b>	<b>22746200</b>	<b>1,3</b>	<b>0,1</b>	<b>0,99</b>	<b>0,99</b>	<b>0,00</b>

4.1.3 Des secteurs d'activité qui évoluent

Le territoire accueille des emplois diversifiés, et est concerné par des tendances relativement communes au niveau régional et national :

- **L'activité agricole est très présente sur le territoire**, représentant 9% de l'emploi total (moyenne départementale : 5,5%). Cela s'explique par la présence des activités viticoles, qui sont relativement dynamiques et plus pourvoyeuses d'emplois que les autres activités agricoles. **L'emploi généré par la viticulture est bien supérieur à 10%**, de nombreuses activités de transformation étant classées dans l'industrie (caves coopératives notamment). La part de ces activités a toutefois tendance à diminuer (-2 points entre 1999 et 2013), du fait de la résidentialisation du sud du territoire qui génère des emplois de services aux personnes.
- **Le territoire accueille des activités industrielles**, à Tournus mais également des PME PMI en milieu rural (petite industrie ou transformation liée à la viticulture). L'industrie représente 16% de l'emploi sur place. Sa représentation est moins importante que sur les territoires voisins (moyenne départementale : 20%). **Le poids de l'industrie dans l'emploi a fortement diminué au cours des dernières années** du fait de la mécanisation des activités et des difficultés économiques pouvant générer des départs de certaines entreprises (-7 points entre 1999 et 2013, plus importante baisse).
- **L'emploi lié aux services a fortement augmenté, compensant en partie la baisse des emplois industriels.** La vocation résidentielle croissante du territoire explique cette tendance, et le territoire accueille aujourd'hui une part d'activités de services plus importante qu'à l'échelle départementale (69% contre 67% en moyenne en Saône et Loire). La part des services a augmenté de 8 points entre 1999 et 2013.
- **L'économie du BTP représente environ 7% de l'emploi sur place**, ce qui correspond à la moyenne départementale.





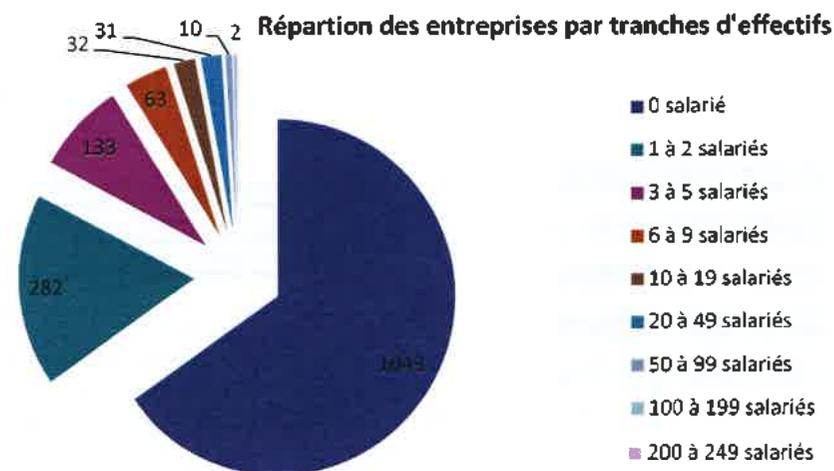
#### 4.1.4 Des tissus d'entreprises diversifiés à considérer

Le territoire accueille des tissus d'entreprises diversifiés, dont les besoins en termes d'aménagement seront nécessairement différents :

- **Une grande majorité des entreprises du territoire sont des TPE** : on dénombre 1460 entreprises de moins de 6 salariés, ce qui représente 91% des entreprises locales. On retrouve ces TPE dans tous les domaines d'activité : agriculture & viticulture, BTP, artisanat, services aux personnes et aux entreprises.

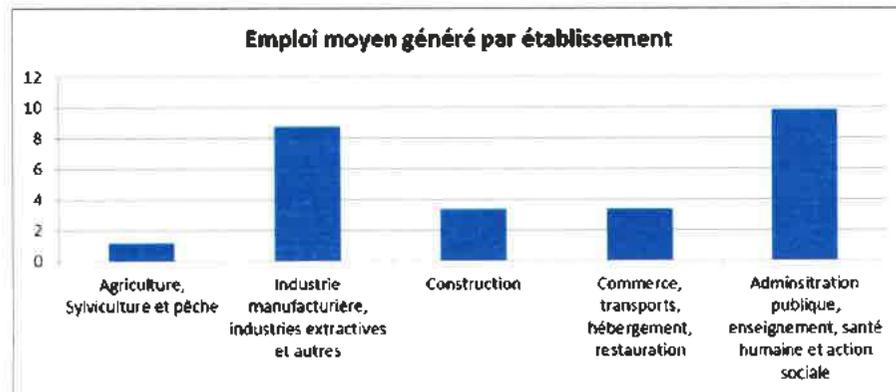
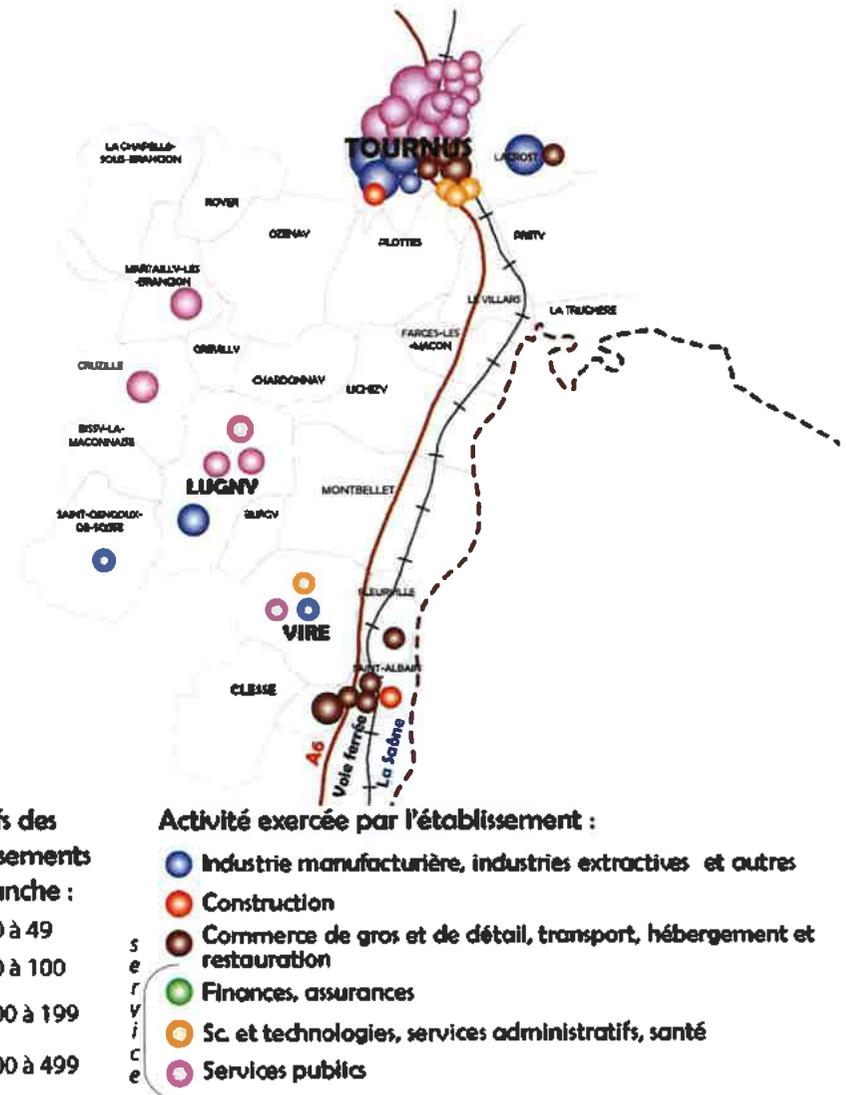
31% des entreprises toutes tailles confondues appartiennent au secteur agricole, ce qui démontre l'importance de la viticulture dans les tissus d'activité. Celles-ci sont apparues en proportion plus importante à Lugny, Viré-Clessé, St-Gengoux-de-Scissé et Cruzille. L'activité viticole génère de l'emploi à destination de personnes non qualifiées de manière saisonnière (vendanges, taille...) mais aussi de manière plus durable (ouvriers qualifiés, cavistes...). Il résulte sur place le développement de toutes les activités en lien avec la filière (vente/réparation de machines agricole, transport logistique, intrants viticole, caveaux de vente/dégustation...) comptabilisé dans d'autres secteurs d'activités (commerce, industrie..).

- **Les moyennes et grandes entreprises sont moins nombreuses, mais elles vont tendre à générer une part importante de l'emploi sur place.** On dénombre 47 entreprises de plus de 20 salariés (cf. carte ci-après), localisées en bonne partie à Tournus.



Les grandes entreprises sont principalement présentes dans deux secteurs d'activités : l'industrie et les services publics ou parapublics (administration, enseignement, santé et action sociale).

- Sur 6 établissements de plus de 100 salariés, 4 d'entre eux sont attachés au secteur de l'industrie (les deux restants appartenant à la filière administrative) et se situent principalement sur la commune de Tournus (l'entreprise Rexam s'est déplacée sur la zone intercommunale située sur la commune voisine de Lacrost, faute de place sur Tournus). Ces 4 grandes entreprises représentent 20% environ de l'emploi total sur la ville de Tournus et 70% de l'emploi total du territoire lié à l'industrie. Elles présentent l'avantage de fournir de nombreux emplois mais peuvent constituer un facteur de risque pour le territoire, en cas de restructuration (capitaux internationaux) ou de déménagement. Une entreprise de fabrication de fauteuils et autres objets à destination des publics vieillissant s'est récemment installée à Tournus, réinvestissant des locaux laissés vacants par l'entreprise REXAM.
- L'administration publique génère également des volumes d'emplois très importants, avec quelques « gros » employeurs comme les collèges (Tournus et Lugny), l'IME situé dans les murs du château de Cruzille, la ville de Tournus, l'hôpital local. La concentration administrative étant essentiellement sur Tournus.
- Enfin, on notera la présence de quelques grandes entreprises commerciales qui génèrent un emploi important. Deux établissements de grande distribution génèrent chacun plus de 50 emplois (ATAC à Tournus, Holding de restauration sur l'aire de Saint Albain).





Le positionnement de Tournus entre les deux grands pôles représente un enjeu important, en recherchant une complémentarité de l'offre et une consolidation des dynamiques existantes :

- La proximité des deux grands pôles commerciaux de Mâcon et Chalon est une opportunité pour le territoire, la majorité des populations ayant accès aux commerces plus « occasionnels » (fréquence mensuelle ou annuelle) en moins de 30 minutes.
- Cette proximité peut également constituer un frein pour l'activité commerciale, car le développement de l'offre occasionnelle sur le territoire reste difficile : le très haut niveau de l'offre à Chalon et dans une moindre mesure à Mâcon rendrait cette offre peu concurrentielle.

#### 4.2.2 Une offre commerciale importante à Tournus, à conforter

Tournus possède l'intégralité des grandes et moyennes surfaces du territoire, à l'exception d'une moyenne surface dédiée à l'agriculture/Jardinage (Gamm vert) à Lugny.

Tournus présente une offre commerciale alimentaire et généraliste conséquente, qui a connu un développement important de 2004 à 2008, avec l'installation de plusieurs enseignes nationales (Mig Mat, Bricomarché, La Halle, Chausséa). Les GMS sont principalement dans les secteurs de l'alimentaire et du bricolage, ce qui est cohérent par rapport à la fonction de pôle commercial intermédiaire de la ville (fréquence hebdomadaire).

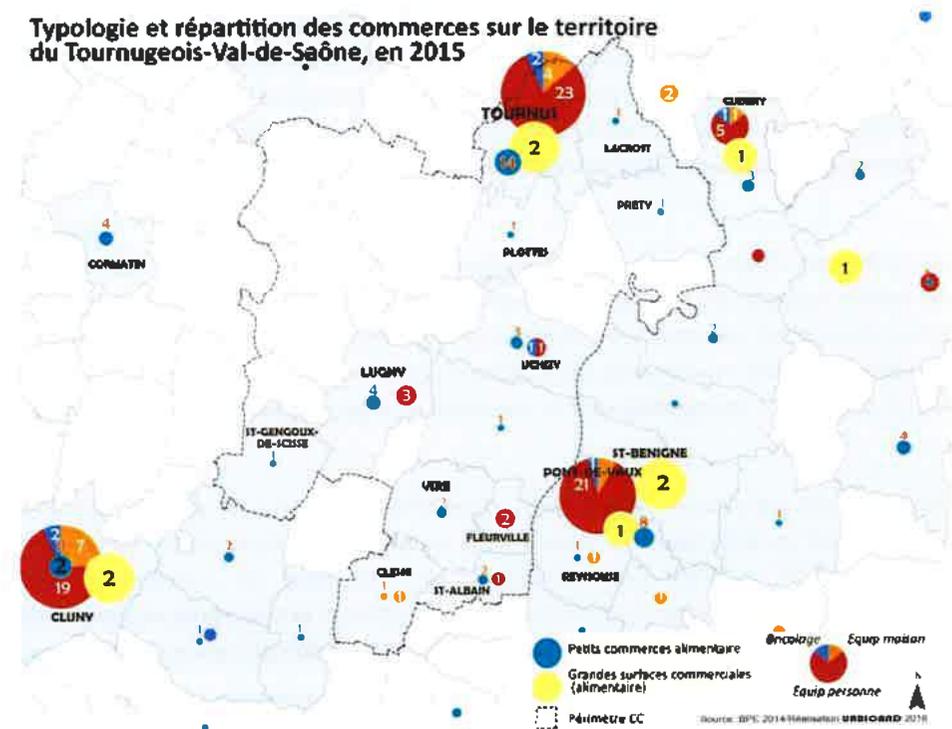
La zone de chalandise du pôle de Tournus, si l'on s'en tient à son envergure locale (offre alimentaire et généraliste), est concurrencée en partie par les pôles à proximité de Sennecey-le-Grand et Cuisery, et par le pôle de Pont de Vaux, qui présentent une offre généraliste relativement développée en GMS.

L'évasion commerciale pour l'offre d'équipement à la personne, l'électroménager ou la culture loisirs est importante, notamment vers les polarités d'emplois de Mâcon et Chalon-sur-Saône. Si la diversification de l'offre peut se faire sur Tournus dans une certaine mesure, le pôle pourra difficilement être concurrentiel avec les pôles de Chalon et de Mâcon, qui sont très bien dotés.

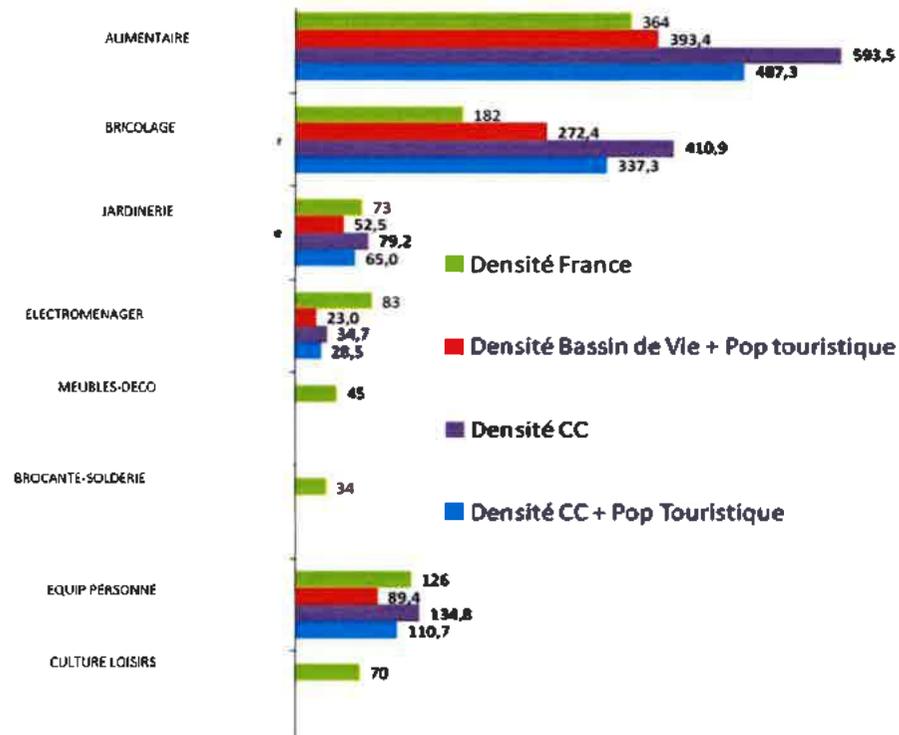
En termes de diversification de l'offre, il convient de souligner l'importance de l'offre commerciale de centre-ville (petites surfaces), qui représente un facteur d'attractivité pour le pôle de Tournus, qui accueille des petits commerces nombreux et diversifiés permettant de compléter l'offre en moyennes et grandes surfaces alimentaires ou généralistes.

L'équilibre entre les petites surfaces de centralité et les GMS représente une question importante, et le maintien des petits commerces de centralité représente un enjeu majeur, économique (diversité de l'offre, attractivité touristique) et urbain (nécessité de maintenir les dynamiques commerciales pour favoriser la revitalisation du centre ancien de Tournus). La situation des petits commerces dans le centre de Tournus est souvent difficile, et la vacance commerciale est développée. Le projet de revitalisation du centre bourg a défini des orientations pour revitaliser les axes commerciaux principaux.

#### Typologie et répartition des commerces sur le territoire du Tournugeois-Val-de-Saône, en 2015



### Densité des GMS par secteur d'activité, Tournus



### 4.2.3 Une offre commerciale de proximité dans les bourgs ruraux

On retrouve, dans les villages, une offre commerciale de proximité qui permet de limiter les besoins en déplacement en répondant à des besoins de fréquence quotidienne. Cette offre de proximité est particulièrement importante pour maintenir la diversité des populations sur le territoire. Elle permet de maintenir en milieu rural les personnes les plus fragiles dont les moyens de locomotion sont limités, notamment les personnes âgées.

Le bourg de Lugny accueille l'offre de proximité la plus importante. Il présente un axe commerçant avec une dizaine de cellules commerciales (boulangerie, boucherie, coiffure, fleuriste, bureau de tabac, casino) dont quelques-unes sont vacantes. Un point de retrait d'argent, une station-service, un marché..., sont tout autant de commodités locales qui positionnent la commune de Lugny comme le plus important bourg secondaire du territoire.

Plusieurs communes ont encouragé la réinstallation de petits commerces de proximité (Viré, Clessé, Saint-Gengoux-de-Scissé), et d'autres les ont à minima conservés (Uchizy). A noter que plusieurs marchés sont actifs sur le territoire ou à proximité, et qu'ils sont relativement bien fréquentés (Lugny, Pont de Vaux, Tournus).



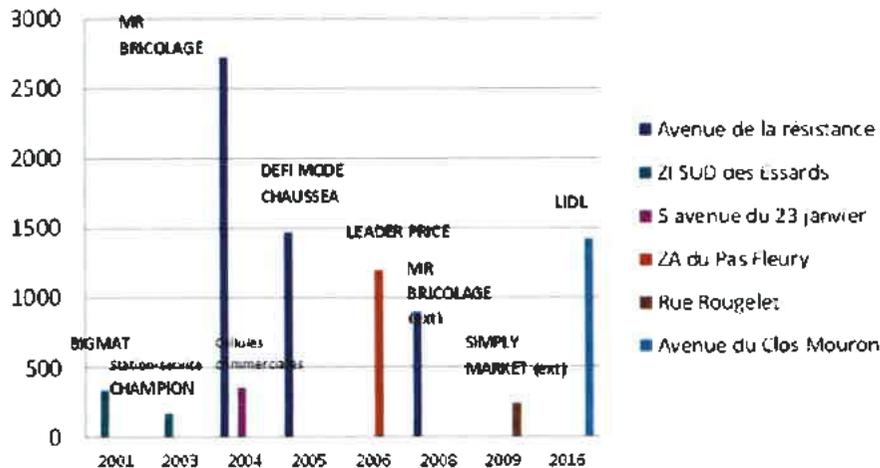
#### 4.2.4 Les dynamiques et tendances récentes d'implantation de GMS

Les dynamiques récentes d'implantation/extension de Grandes et Moyennes Surfaces ont été relativement importantes. Elles concernent essentiellement Tournus :

- La zone commerciale, avenue de la résistance, proche du centre-ville, a accueilli sur les dernières années la majeure partie des GSM (équipement à la personne, alimentaire).
- Un simply market (moyenne surface alimentaire), implanté sur l'entrée sud de Tournus, a réalisé une extension en 2009.
- L'enseigne LIDL (dernière implantation), a choisi l'entrée sud le long de la route départementale 906, en dehors de toute zone commerciale dédiée.

Les dernières implantations commerciales montrent des stratégies d'implantation ciblées, avec la recherche d'espaces accessibles en voiture comme à pied, depuis le centre comme des périphéries de Tournus. Les créations de surfaces commerciales appartiennent en majorité au secteur alimentaire et généraliste et au bricolage, à l'exception de l'implantation de Défi Mode et de Chaussea en 2005 (avenue de la Résistance).

#### Surface commerciale autorisée de plus de 300m<sup>2</sup>, Tournus



#### 4.3 L'aménagement économique

##### 4.3.1 Des besoins diversifiés à considérer dans le cadre du PLU intercommunal

L'analyse des tissus d'activité a mis en évidence la diversité des entreprises sur le territoire. Les besoins des entreprises seront nécessairement variés :

- Actuellement, la majorité des entreprises sont des TPE, dans tous les domaines d'activité. Beaucoup de ces entreprises ont des besoins limités en termes d'aménagement (travail au lieu de résidence pour les services, besoins immobiliers limités,...). Toutefois, **il faut anticiper pour les entreprises artisanales et du BTP, des besoins ponctuels pour le développement de locaux d'activité**, de manière diffuse sur le territoire. Si ces besoins sont assez limités en volume, il est important de les satisfaire pour maintenir la diversité des activités en milieu rural.

La réponse à ces besoins peut passer par l'implantation en tissu mixte (zones U) ou dans des espaces à vocation d'activité dédiés. La zone intercommunale de Fleurville-Viré, par exemple, a accueilli des bâtiments artisanaux d'échelle locale. Au-delà de la production d'offre foncière, **il existe une demande croissante pour l'immobilier d'entreprises**, notamment pour accueillir des TPE ou des PME (hôtels d'entreprises, pépinières, locaux artisanaux,...).

- On retrouve également des **besoins diffus pour l'implantation des bâtiments agricoles et viticoles** (production et première transformation), qui peuvent monter en puissance en particulier pour le bâti viticole, la filière étant plutôt dynamique. Si les bâtiments de production bénéficient de modalités d'implantation facilitées en zones agricoles, il convient d'anticiper les espaces préférentiels de développement, et de bien prévoir les besoins liés à la transformation (cuveries).
- Enfin, il faut anticiper les **besoins liés au développement des grandes industries et des grands services publics (équipements, administrations,...) qui demandent à la fois des surfaces plus conséquentes et un niveau de qualité supérieur des espaces d'activité** (accessibilité, desserte numérique, qualité des espaces publics,...).

Les besoins fonciers en question peuvent être liés à l'implantation de nouvelles activités, mais sont généralement plutôt associés à des relocalisations d'activités pour permettre les mises aux normes et le développement.

Afin d'estimer les besoins fonciers pour l'accueil d'activité, une analyse des rythmes d'implantation des dernières années a été réalisée en lien avec l'analyse de la consommation foncière.

Entre 2002 et 2016, un petit peu plus de 13 hectares ont été consommés en zones d'activités, ce qui représente **des rythmes d'implantation d'un petit peu moins d'un hectare par an** en moyenne.

**Les implantations se sont surtout concentrées sur Tournus et Lacrost** (zone intercommunale), pour plus de 80%.

	Surface consommée entre 2002 et 2016 (ha)
ZA communautaire Lacrost	6,89
ZA villageoise Prety	0,91
Tournus ZA Nord	4,07
ZA villageoise Le Villars	0,39
ZA villageoise Uchizy	0,63
ZAE Viré-Fleurville	0,47
<b>TOTAL</b>	<b>13,36</b>

#### 4.3.2 Une offre foncière à court terme plutôt modeste, mais des projets conséquents pour l'avenir

*Une offre foncière à court terme plutôt modeste*

Le recensement des espaces classés en zones d'activités met en évidence la présence d'environ **28 hectares de surfaces inoccupées en ZAE (zones U ou 1AU), mais dont la disponibilité réelle est remise en question :**

- **Près de la moitié de ces surfaces, soit 13 hectares, sont localisées dans les espaces industriels de Tournus**, notamment la zone des Joncs (7 ha), la zone de la Grande Condémine (3,5 ha) et la zone industrielle de la gare (2 ha). Les secteurs identifiés dans la zone des Joncs sont difficilement mobilisables en l'état, car contraints par la présence de la ligne électrique qui traverse la zone. En outre, cette zone présente des problématiques d'accessibilité (accès direct sur la RD 906 peu calibré). Dans le secteur de la gare, les reliquats de la zone industrielle semblent difficiles à mobiliser rapidement du fait des problématiques de maîtrise foncière.

En somme, en ce qui concerne les zones d'activité de Tournus, le principal espace disponible correspond à une grande parcelle de 2 ha localisée dans la zone de la

Grande Condémine, près de l'autoroute (zone classée en 1AU dans le PLU). **La ville est caractérisée par une faible offre foncière disponible à court terme**, ce qui a en partie induit le déplacement de l'entreprise REXAM dans la zone intercommunale de Lacrost.

- **Les zones intercommunales de Lacrost et de Fleurville-Viré présentent une offre d'accueil d'environ 7 ha à Lacrost et 2 ha à Fleurville-Viré.** Cette offre représente un potentiel réel pour les prochaines années, pour de l'accueil d'activités artisanales et éventuellement, sur Lacrost, pour des entreprises plus importantes. Toutefois, il faut souligner que le développement de la zone de Lacrost a induit le transfert d'une entreprise industrielle importante de Tournus sur la Rive Gauche, ce qui a éloigné l'emploi de la ville centre, générant des déplacements domicile travail supplémentaires.
- On retrouve des disponibilités modérées dans certains villages du territoire, dans des espaces d'activité à vocation villageoise (petit artisanat essentiellement). Ces disponibilités sont à hauteur de 7 ha en tout, avec les plus grosses disponibilités à Uchizy (2,2 ha), au Villars (1,7 ha) et à Montbellet (1,3 ha).

**Au final, si l'on exclut les espaces à contraintes de Tournus et les espaces à vocation villageoise, les espaces d'activités disponibles représentent 11 ha**, ce qui reste modeste par rapport aux besoins sur 15 ans.

*Des projets conséquents à hiérarchiser*

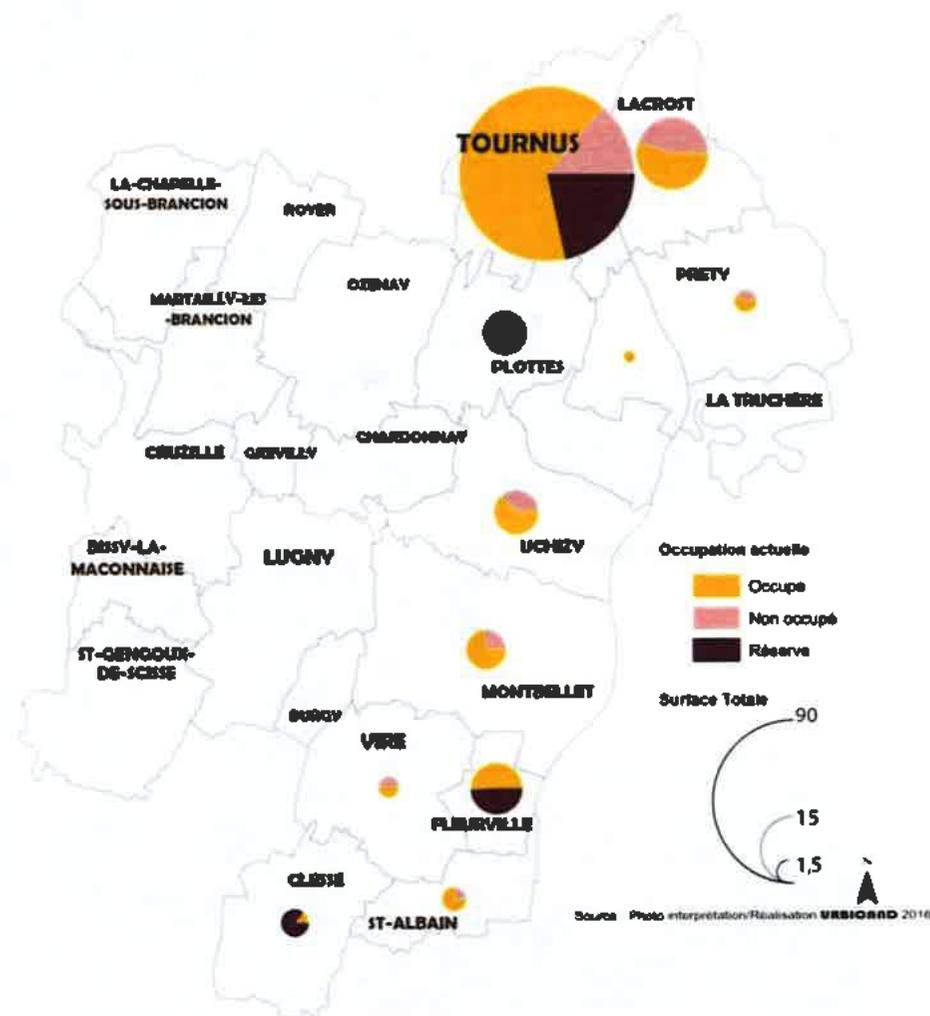
**On retrouve également sur le territoire une trentaine d'espaces en projets, classés en zones 2AU ou XNA dans les documents d'urbanisme :**

- Le développement de la zone nord de Tournus (près de l'échangeur), qui a été envisagé à long terme dans le PLU actuel, représente une emprise brute d'environ 17,5 hectares (probablement moins en surfaces d'installation réelle). Cette surface représente un potentiel important par rapport aux besoins du territoire.
- Les autres projets à long terme à Tournus concernent essentiellement des petits espaces d'extension de zones existantes, notamment une emprise d'un hectare sur la Grande Condémine et un délaissé d'un demi-hectare sur la ZI des Joncs. On retrouve

une surface importante réservée sur la commune de Plottes pour un développement en continuité de la zone des Joncs.

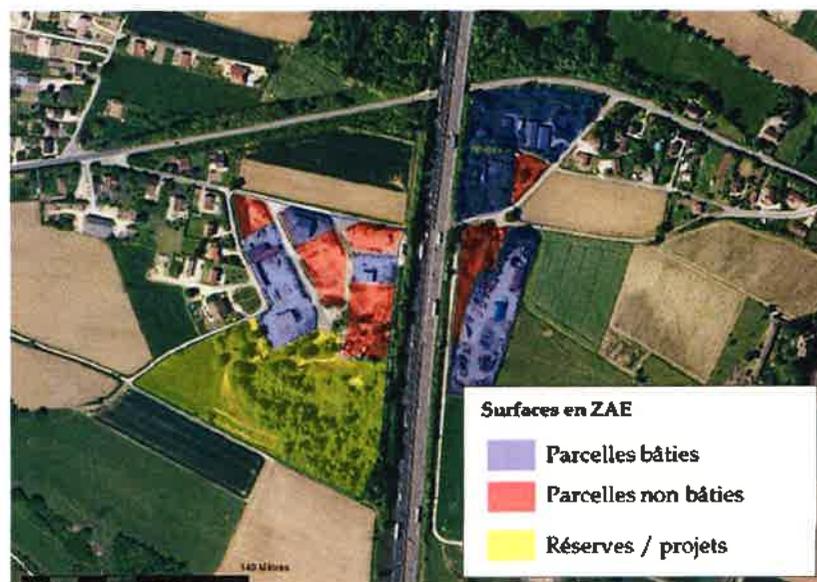
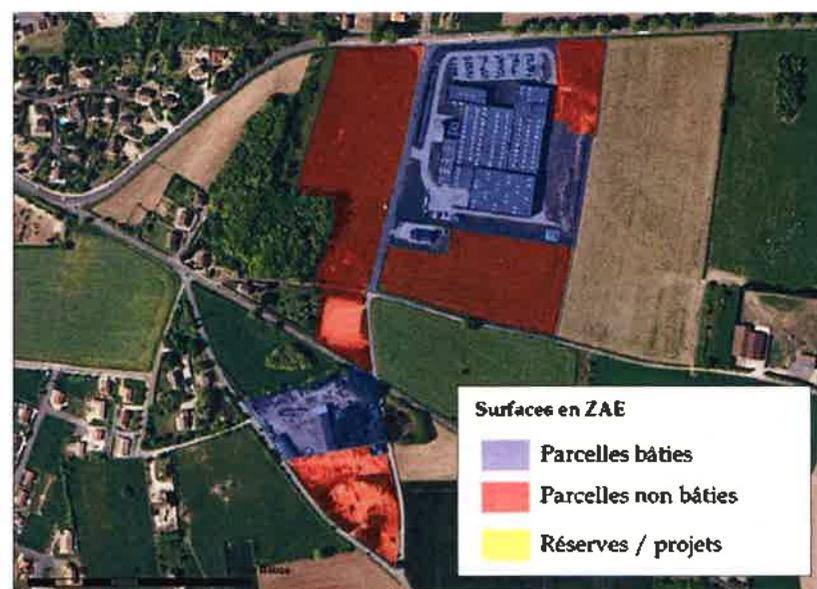
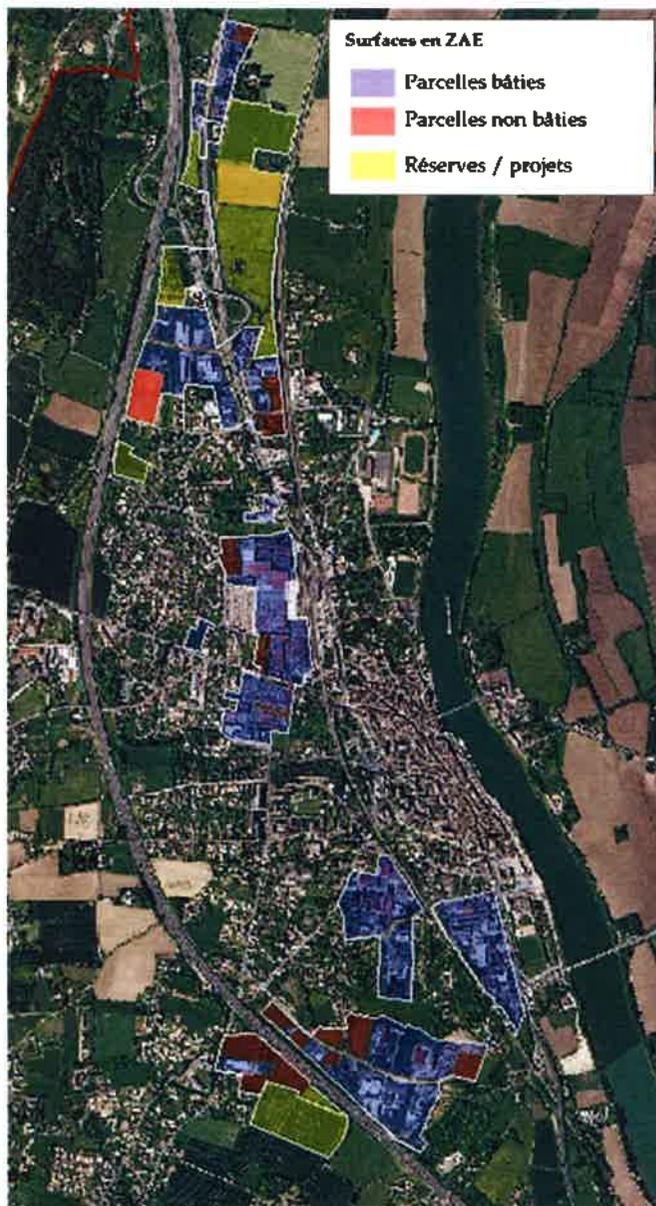
- Enfin, la zone intercommunale de Fleurville-Viré est concernée par un projet de développement à plus long terme de près de 4 hectares en continuité de la zone existante.
- Une surface de près de 2 ha est réservée actuellement dans le POS de Clessé pour l'accueil d'activités économiques, sans que de projets concrets soient envisagés.

Espaces à vocation d'activité (classés dans les POS ou PLU)	Surfaces bâties (ha)	Surfaces non bâties (ha)	Réserves ou projets (ZAU / XNA, ha)
Tournus - ZI des Joncs	13,5	6,9	0,5
Tournus - Zone Nord	3,2	0,4	17,4
Tournus - ZI de la Grande Condémine	10,2	3,5	1,1
Tournus - ZA Pas Fleury	15,7	-	-
Tournus - ZA Gare	14	2,1	-
Plottes - Suite ZI des Joncs	-	-	5,3
Lacrost - ZA intercommunale	5,8	6,4	-
Lacrost - ZA villageoises	2,5	0,4	-
Prety - ZA villageoise	0,9	0,6	-
Uchizy - ZA villageoises	3,7	2,2	-
Le Villars - ZA villageoise	0,4	1,7	-
Fleurville - ZA villageoises	0,7	0,5	-
St Albain - ZA villageoises	0,9	0,4	-
Fleurville / Viré - ZA intercommunale	3,9	1,9	3,8
Clessé - ZA villageoise	0,3	-	1,8
Montbellet - ZA villageoises	3,5	1,3	-
<b>TOTAL</b>	<b>79,2</b>	<b>28,3</b>	<b>29,9</b>



**Recensement des espaces à vocation économique identifiés dans les documents d'urbanisme**

- Zones économiques de Tournus
- Zone intercommunale de Lacrost
- Zone intercommunale de Viré-Fleurville



#### 4.3.3 Le renouvellement des espaces d'activités, un enjeu déjà bien pris en compte

Le territoire est confronté à des enjeux de renouvellement des espaces d'activités, en particulier sur les espaces industriels de Tournus qui constituent les espaces les plus vieillissants. Plusieurs espaces ont fait ou font l'objet de réflexions de reconversion, comme par exemple :

- Les anciens locaux PMT, route de Plottes, qui sont en cours de reconversion pour accueillir les ateliers municipaux ;
- Quelques bâtiments vacants ont été revalorisés dans la zone du Pas Fleury, avec par exemple le musée du vélo mis en place en 2011 sur un ancien site industriel. Les politiques de réaménagement du Pas Fleury visent à redonner de l'attractivité à la zone d'activité, en attirant de nouvelles activités et services sur la zone (locaux de la Communauté de Communes, antenne de pôle emploi...).
- Le secteur de la gare reste un secteur à fort potentiel pour le renouvellement. Certains espaces d'activités sont à reconquérir aux abords du site SEEB, et il est envisagé de transférer le site du Gamm' Vert en périphérie, afin de libérer un foncier stratégique pour l'avenir de la ville.

#### 4.4 Le développement touristique

##### 4.4.1 Des dynamiques touristiques diversifiées, et saisonnières

Le territoire accueille des activités touristiques diversifiées, qui représentent un poids non négligeable dans l'emploi local :

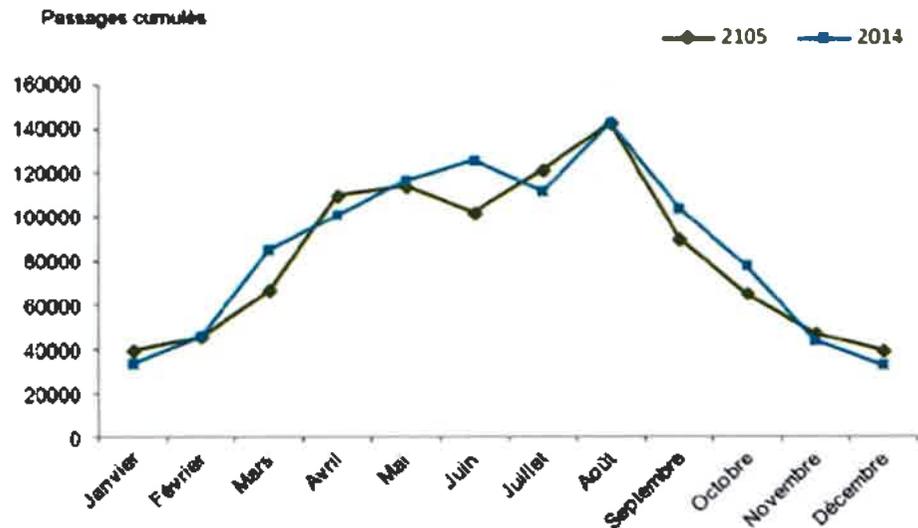
- D'une part, on retrouve à Tournus des activités importantes liées au **tourisme culturel et patrimonial**. L'abbaye Saint-Philibert, qui accueille environ 200 000 visiteurs chaque année, est un des dix sites les plus fréquentés à l'échelle de la Bourgogne.
- Tournus se démarque également sur le plan culturel, avec une offre liée au Musée Greuze (près de 10 000 visiteurs chaque année), et un positionnement intéressant sur le **tourisme gastronomique** (restaurant Greuze, organisation du festival « Les Franco Gourmandes » qui a accueilli jusqu'à 20 000 visiteurs par an). Le renforcement de ce positionnement représente un enjeu important, le tourisme gastronomique se développant au niveau régional (projets de création de la cité de la gastronomie à Dijon & de la cité des vins à Beaune, Macon et Chablis).
- En lien direct avec le tourisme gastronomique, le territoire est concerné par des enjeux de structuration de l'**oenotourisme**, qui s'est fortement développé ces dernières années à l'échelle régionale. Le renforcement d'une offre plus lisible, portée par des prestataires aujourd'hui très dispersés (caves coopératives, vigneron indépendants), représente un enjeu important pour accroître les retombées économiques de la filière oenotouristique sur le territoire. Le positionnement du vignoble Mâconnais par rapport aux autres vignobles (Chalonnais, Côte d'or, Beaujolais), et en lien avec ces derniers, représente une question importante.
- Le **tourisme vert et patrimonial** à dimension plus rurale est également bien développé sur le territoire. Le territoire est traversé par la voie bleue, qui accueille des fréquentations cyclotouristiques non négligeables (plus de 100 000 visiteurs annuels comptabilisés à Mâcon), et on retrouve de nombreuses boucles et itinéraires de randonnées qui permettent de mailler le territoire et de le connecter avec les territoires voisins (Macon, Chalon, Cluny). Sur le plan patrimonial, le site de Brancion accueille des flux touristiques importants, avec près de 25 000 visiteurs par an. C'est

également le cas pour les grottes d'Azé (et dans une moindre mesure pour les grottes de Blanot), en limite du territoire d'étude.

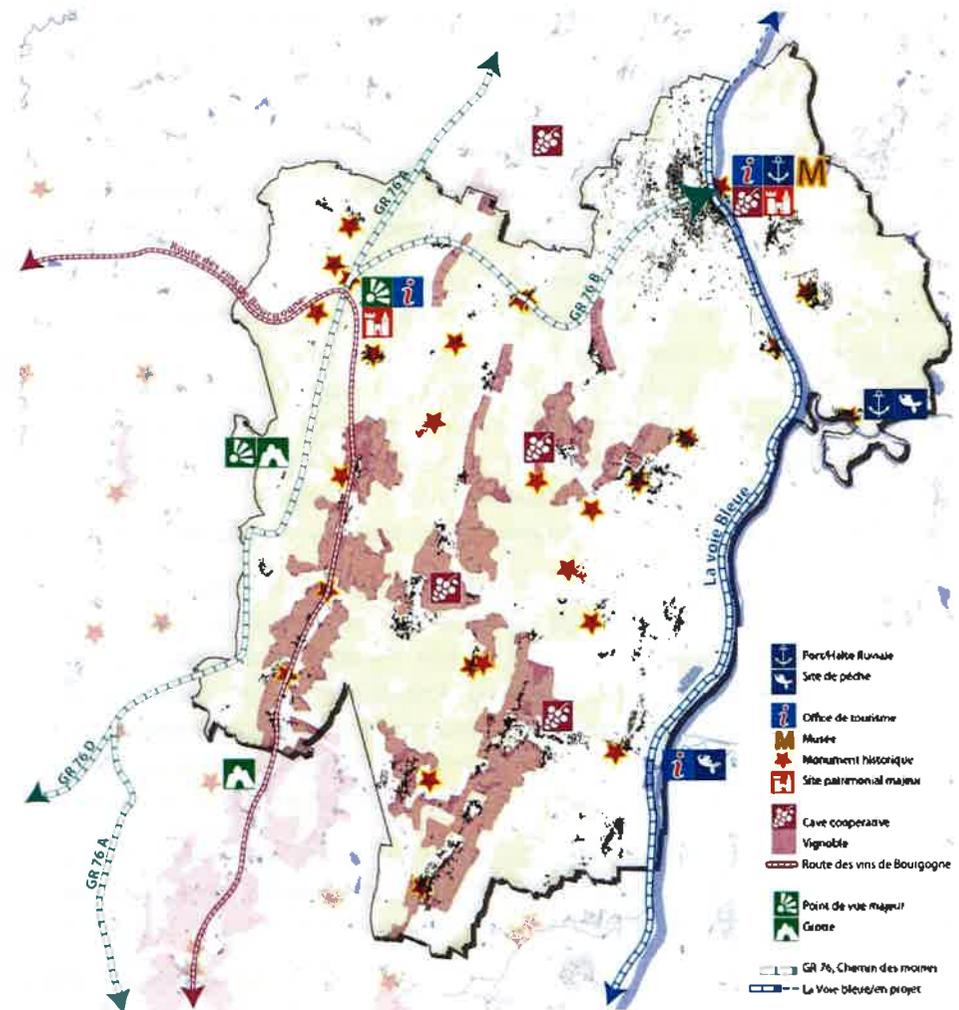
- Enfin, le territoire bénéficie d'une situation stratégique vis-à-vis du tourisme fluvial, avec deux points d'arrêt majeurs : le port de plaisance de Tournus, qui accueille des bateaux de plaisance mais également des bateaux promenades et des paquebots fluviaux (plus de 300 escales annuelles), et la halte nautique de La Truchère, qui accueille en particulier des bateaux de plaisance (près de 4000 bateaux recensés en 2014).

Les pratiques touristiques sur le territoire sont marquées par une forte saisonnalité, avec en particulier :

- Des fréquentations du tourisme vert et du tourisme fluvial concentrées sur la période estivale, en particulier sur Juillet et Août ;
- Des fréquentations moins concentrées pour le tourisme culturel, culturel et patrimonial, mais avec une saisonnalité estivale tout de même présente.



Saisonnalité des fréquentations cyclotouristiques en Saône et Loire, source ADT71



Carte des principaux sites et itinéraires touristiques

#### 4.4.2 Des capacités d'hébergement non négligeables, à valoriser

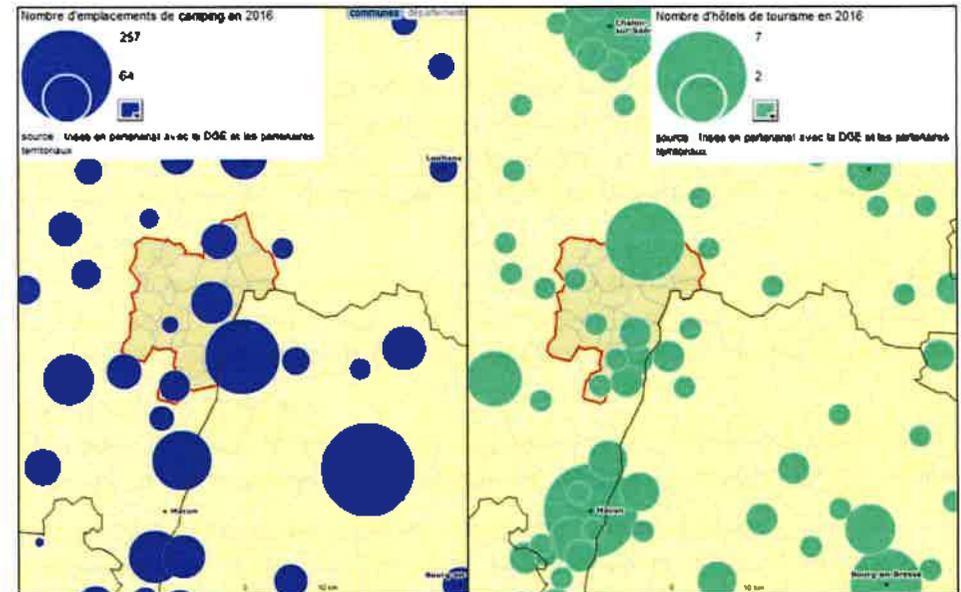
On retrouve sur le territoire des hébergements touristiques diversifiés, pour un équivalent de près de 6000 lits, dont 1500 à Tournus :

- Les lits touristiques « non marchands », équivalant aux résidences secondaires, représentent plus de la moitié des capacités d'accueil, avec un peu moins de 4000 lits.
- Les hébergements de plein air (campings) représentent environ 900 lits, concentrés principalement dans les campings de Tournus, Uchizy, Clessé et Lugny. L'offre en hébergement de plein air reste modérée en comparaison avec les territoires voisins qui vont accueillir des offres plus conséquentes (Pont de Vaux, Macon, Cluny).
- L'hôtellerie est fortement développée sur le territoire au prorata de la population résidente. On décompte environ 950 lits en hôtellerie, dont 530 à Tournus (données INSEE 2013). L'offre hôtelière est également développée dans la partie sud de la RD906 (Saint Albain, Saint Oyen, Fleurville).

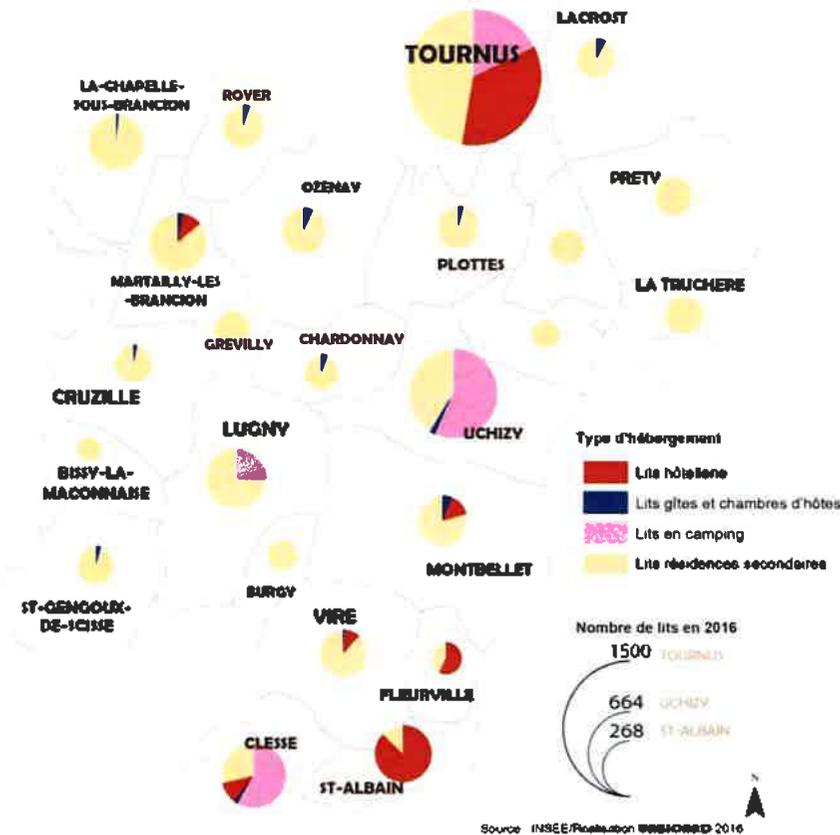
Globalement, le territoire présente la particularité d'accueillir des hébergements haut de gamme (5 établissements classés 4 étoiles dont 2 à Tournus), ce qui constitue un atout fort, l'offre haut de gamme restant peu développée à l'échelle départementale. L'offre hôtelière associée historiquement à la RN6 présente cependant des difficultés à se maintenir, et la montée en gamme qualitative des établissements existants, dont la taille est souvent assez modeste, représente un enjeu important.

- Enfin, on retrouve en milieu rural des hébergements diffus en gîtes et chambres d'hôtes, qui représentent entre 100 et 150 lits marchands. La structuration de cette offre localisée représente un enjeu pour l'accueil en milieu rural et pour la valorisation des produits touristiques du territoire (oenotourisme, tourisme vert,...).

	Nombre de lits touristiques
Campings	900
Hôtels	950
Gîtes et chambres d'hôtes	150
Résidences secondaires	3 850
<b>TOTAL</b>	<b>5 850</b>



## Répartition de l'hébergement touristique en 2016



### 4.4.3 Des enjeux d'aménagement touristique pour mieux valoriser et connecter le territoire dans l'offre régionale

#### *L'aménagement des sites touristiques et de leurs abords*

L'aménagement des sites touristiques représente un enjeu à considérer dans le cadre du PLUi, en particulier pour les sites « phares » comme l'abbaye St Philibert ou le site de Brancion. Le site de l'abbaye fait l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation dédiée dans le cadre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Tournus, prévoyant d'ores et déjà les modalités de son aménagement.

D'une manière plus globale, l'aménagement des secteurs « dégradés » ou en voie de dégradation sur le plan paysager et urbain représente un enjeu touristique à part entière. Cela concerne en particulier :

- L'aménagement de la RD906, cet axe étant à la fois un axe de découverte majeur du territoire et un axe de desserte pour les visiteurs. Il accueille en outre une offre hôtelière dont la pérennisation dépend en partie des modalités d'aménagement de l'axe routier.
- L'aménagement des centralités historiques à valeur patrimoniale, en particulier le centre historique de Tournus qui fait l'objet, dans certains secteurs, d'une dégradation préoccupante. Le projet de revitalisation du centre bourg actuellement en cours au niveau de la ville de Tournus devrait permettre d'améliorer la situation à ce niveau.

#### *L'aménagement des itinéraires touristiques*

La « connexion » du territoire aux grands itinéraires de déplacement touristique représente une question centrale pour attirer durablement de nouveaux visiteurs. Actuellement, le territoire est desservi par la voie bleue, qui accueille plus de 100 000 visiteurs par an (cyclotourisme). Il est également traversé par le GR76 à l'Ouest du territoire (Brancion, Martailly les Brancion, Cruzilles, Bissy la Mâconnaise...).

Plusieurs enjeux de connexion cyclable sont à mettre en évidence :

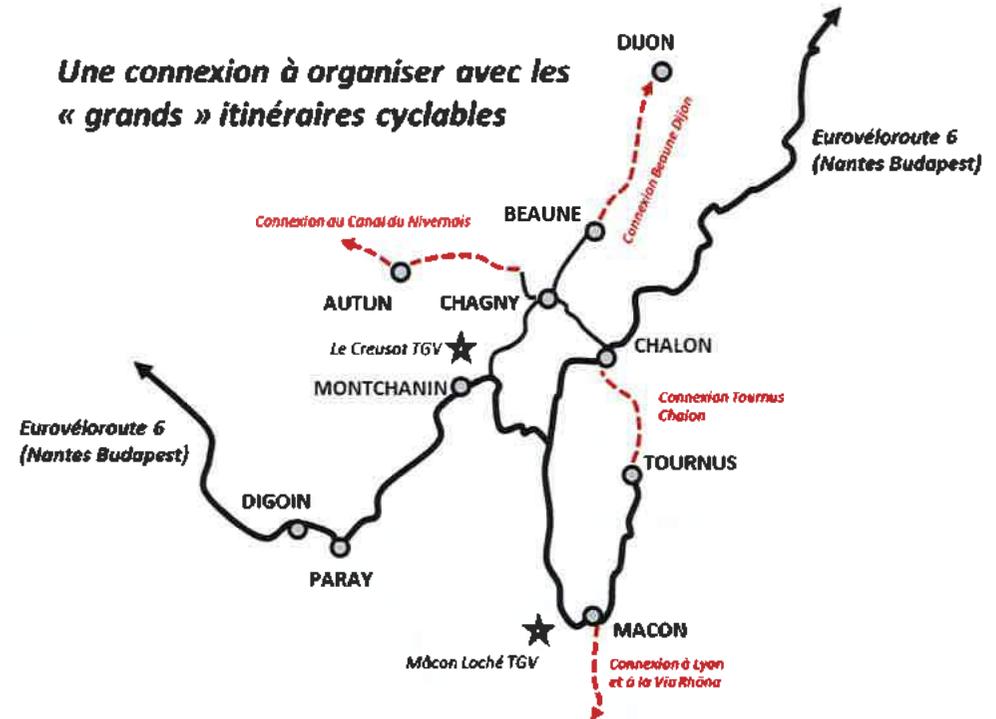
- L'amélioration de la connexion de la voie bleue entre Tournus et Chalon, et la connexion avec l'Eurovéloroute 6 au niveau de la ville de Chalon ;

- La connexion avec le Tour de Bourgogne à vélo via Chalon et la vallée de la Dheune ;
- La connexion entre la voie bleue et la métropole lyonnaise via Mâcon et le Beaujolais, afin de connecter la voie bleue et la Via Rhôna.

En outre, la connexion des bourgs et des gares avec les itinéraires cyclables représente une question importante pour optimiser les retombées économiques du tourisme sur le territoire. Des travaux ont d'ores et déjà été effectués afin d'améliorer ces connexions (Saint Albain, Fleurville, Tournus,...). La promotion de boucles de découverte cyclables et piétonnes au niveau du territoire peut représenter une occasion intéressante pour améliorer les connexions avec la voie bleue et le GR76.

Sur le plan des circulations pédestres, il convient de souligner qu'un projet de valorisation du « Chemin des moines » est en cours. Cet itinéraire relie Sennecey le Grand à Cluny et traverse en bonne partie le territoire du PLUi.

Enfin, il convient d'évoquer la présence de la route des vins qui, si elle reste aujourd'hui peu aménagée pour le report modal, constitue une porte d'entrée touristique importante pour le territoire. L'aménagement de cet itinéraire afin de faciliter les reports modaux et de mieux « connecter » la route aux centralités du territoire, représente une question intéressante pour les prochaines années.



## 4.5 Les dynamiques agricoles et sylvicoles

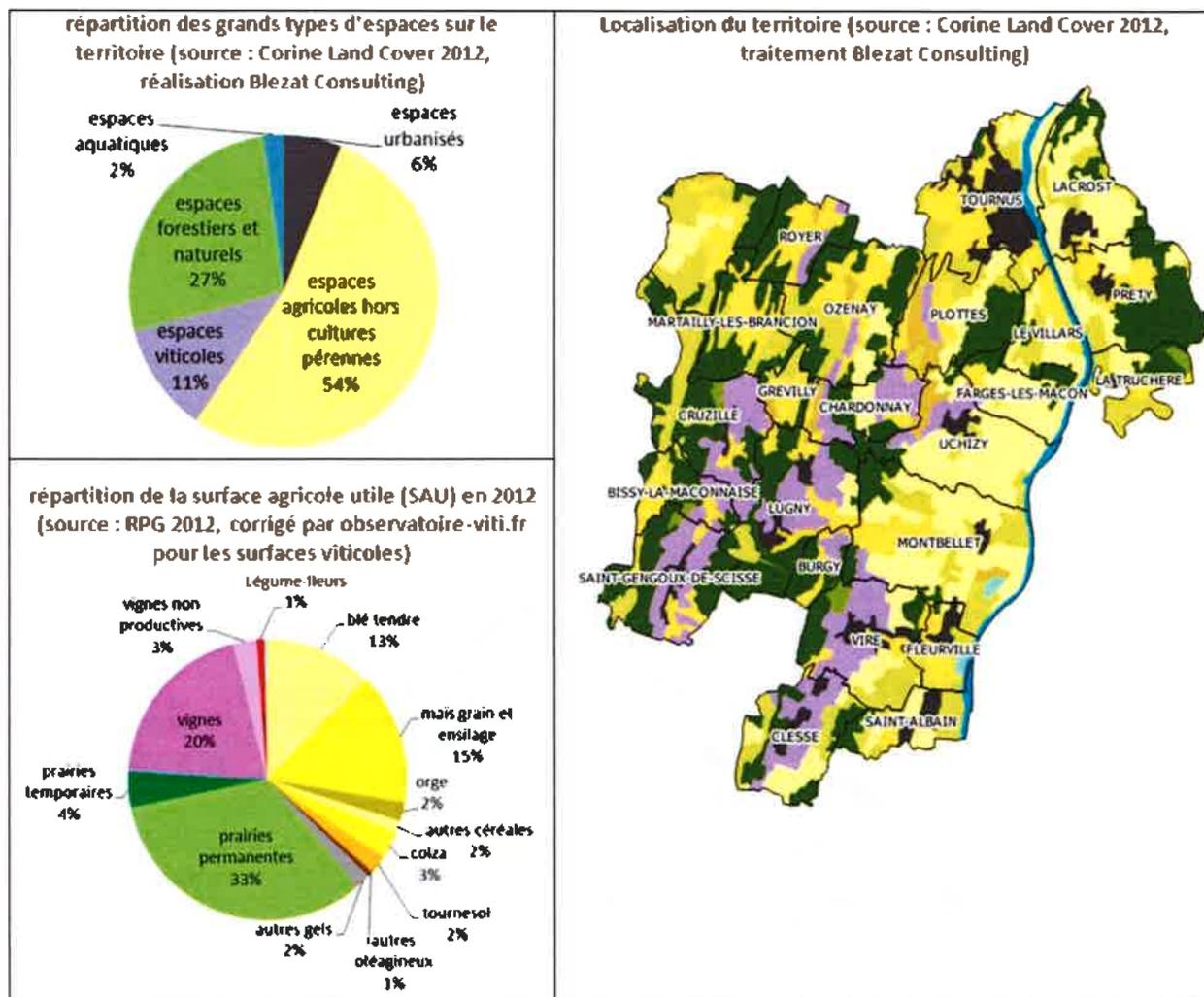
### 4.5.1 Contexte agricole du territoire d'étude

Le territoire des deux communautés de communes se caractérise par la confluence de quatre grands ensembles agricoles :

- **Au sud-ouest, les coteaux du mâconnais, des espaces très majoritairement cultivés en vigne.** Les espaces agricoles sont entrecoupés de grands espaces naturels forestiers (Mont de la Péralle, bois de Charvençon...). Ce sont sur ces espaces que l'on retrouve les aires d'appellation des AOP viticoles, sous la dénomination Bourgogne.
- **A l'est et au nord, en rive de la Saône, la bordure du bassin de la Bresse et des terres arables** qui sont majoritaires (souvent destinées à la production d'alimentation animale).
- **Au nord-ouest du territoire, ou le relief est plus fortement marqué, les espaces de prairies et de bocages** tendent à dominer, avec une ouverture sur le bassin Charolais.
- **En partant vers le nord, les plaines céréalières**

La surface agricole utilisée (SAU) représente 65 % de la superficie du territoire du Mâconnais Val de Saône et du Tournugeois en 2012

Les surfaces agricoles se répartissent essentiellement entre les terres arables (40%), les prairies (37%) et la vigne (22%). Ces dernières années, une légère progression des surfaces en vigne est constatée.



4.5.2 L'agriculture, une activité productrice de biens et de valeur

La production du territoire est estimée à partir des volumes produits sur le territoire, des surfaces et rendements, et du cours des matières (octobre 2016). On estime ainsi, avec une fourchette assez large (liée à la production viticole) que la valeur de la production agricole est d'environ **100 millions d'euros**.

Le tableau suivant illustre les volumes, valeurs et équivalences de consommation des principales productions du territoire :

Production	Volume	Valeur	Équivalences de consommation
Vin	≈ 140 000 hL	80 à 190 millions € (8 à 35 €/bouteille)	Consommation de 320 000 français (20 x population MVST)
Blé	≈ 8 500 t ≈ 34 millions baguettes	1,3 millions € (158 €/t)	Consommation de 170 000 français (11 x population MVST)
Lait de vache	≈ 3 500 t	1 millions € (0,287 €/l)	Consommation de 70 000 français (5 x population MVST)
Viande bovine	≈ 850 t	3 millions € (3 à 3,5 €/kg)	Consommation de 35 000 français (2 x population MVST)
Colza, tournesol	≈ 1 400 t ≈ 400 t huile + 500 t tourteaux	0,45 millions € (370 €/t)	Huile : consommation de 35 000 français (2 x population MVST) Tourteaux : consommation annuelle de 4000 UGB Bovins (1 x cheptel MVST)

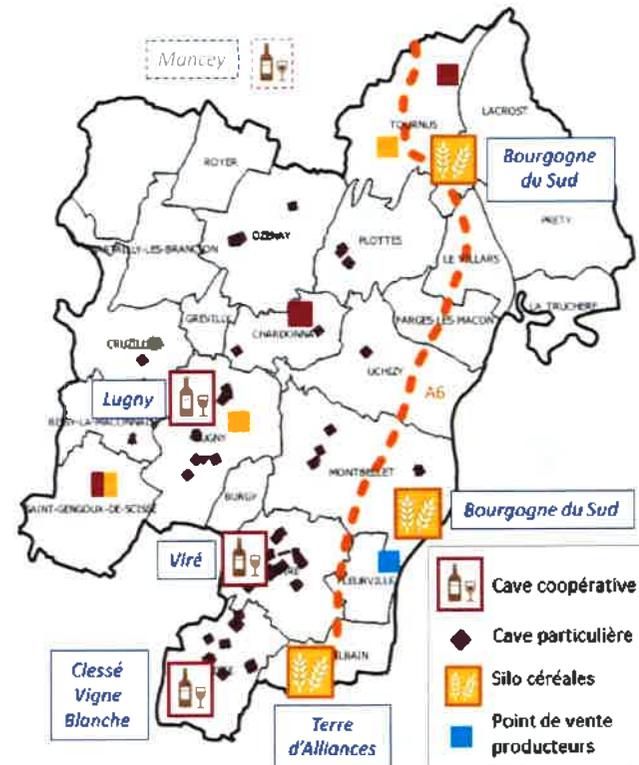
Les diverses filières présentes sur le territoire présentent des dynamiques propres :

- **Viticulture** : une filière qui se porte bien en export comme en vente locale, et une progression des surfaces (+ 3% sur 2006-2014). Les défis de la filière viticole portent sur la réponse environnementale à la demande émise par la société.
- **Elevage** : une filière en crise (cout des normes environnementales, concurrence intra européenne, prix des aliments, stagnation des prix de vente, fin des quotas laitiers...). De réelles interrogations se posent sur la pérennité de l'activité et l'impact en termes d'occupation de l'espace. On notera enfin qu'il existe quelques initiatives en circuits courts, qui permettent d'améliorer la valorisation (boucherie, fromages...)
- **Grandes cultures** : cette filière est très dépendante du cours des matières à l'échelle internationale, et peut être fragilisé lors d'années très difficiles comme

c'est le cas en 2016. Comme pour la viticulture, cette filière est confrontée au défi agro-écologique.

- **Fruits** : de faibles surfaces en vergers (pommes, poires), avec une valorisation régionale.

Le territoire est globalement bien couvert en termes de structures de l'aval (transformation et commercialisation, avec **3 caves coopératives viticoles** (Lugny, Viré, et Clessé, ainsi que le magasin de la cave de Mancey), **près de 40 caves particulières**, **2 coopératives céréalières** qui fournissent en outre des fournitures viticoles (Bourgogne du Sud et Terre d'Alliances, du réseau Cérévia) et qui comptent 6 sites sur le territoire. Par ailleurs, le territoire est couvert par la collecte de lait de SODIAAL (basé à Varennes), et des négociants pour le bovin (bovin maigre et bovin gras). On notera enfin la présence d'un magasin de producteurs situé à Fleurville.



Localisation des outils de transformation (source enquête 2016)

### 4.5.3 Dynamique démographique des exploitations agricoles

#### Structure des exploitations :

Le territoire comptait **245 exploitations agricoles en 2016** (source enquête Blezat Consulting 2016), contre 310 en 210 et 521 en 2000 (source RGA 2010), soit une baisse régulière et marquée de 5% par an.

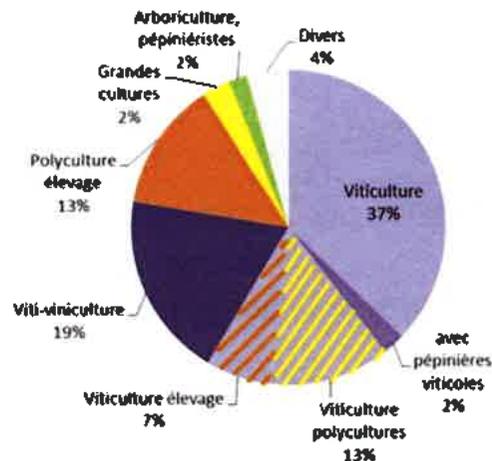
Dans le même temps, les exploitations tendent à s'agrandir (+50% pour une taille moyenne de 31 ha en 2010). Elles restent toutefois de taille inférieure à la moyenne départementale, avec 31,6 ha en moyenne en 2010, contre 67,3 ha en Saône-et-Loire.

On distinguera les exploitations viticoles (10 à 15 ha en moyenne) des exploitations en polyculture élevage (80 à 100 ha en moyenne).

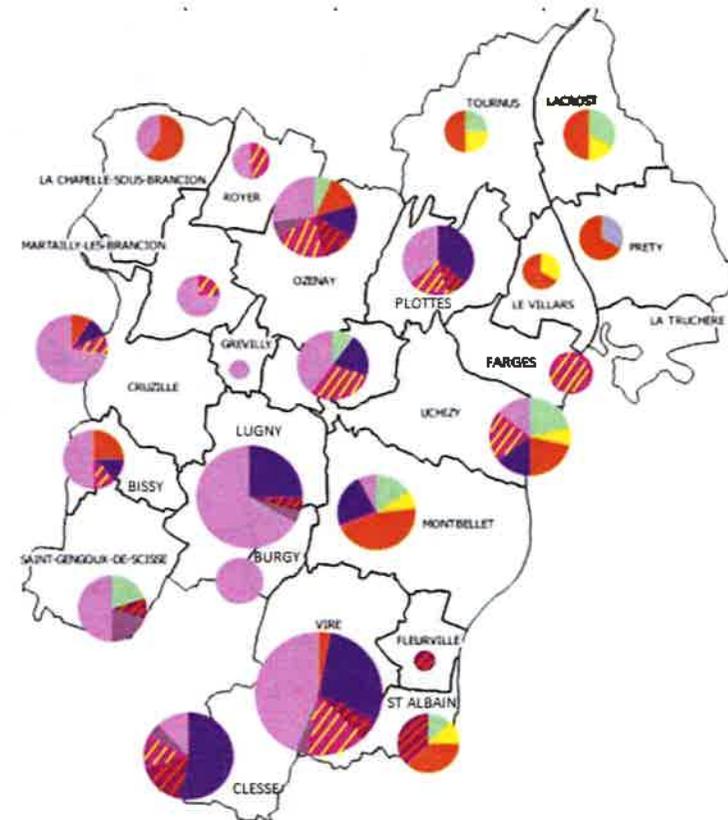
#### Profil des exploitations :

Deux grands types de profils sont observés :

- les exploitations **viticoles** (avec transformation individuelle ou collective)
- les exploitations engagées en **polyculture élevage** (avec ou sans vignes)



Profil des exploitations : orientation technico-économique (source enquête blezat Consulting 2016)



En 2016, on estime que plus de deux tiers des exploitations ont une activité viticole, dont la moitié en activité unique, un quart avec une activité de transformation (caves particulières) et un quart en complément d'autres productions. La polyculture-élevage (majoritairement bovin viande) concerne 42 exploitations dont un tiers pratiquent la viticulture. L'activité grandes cultures uniquement ne concerne que 6 exploitations, dont quelques-unes transforment elles-mêmes leur production (farines, voire pain). D'autres activités plus ponctuelles sont présentes : arboriculture, pépiniéristes-horticulteurs, producteur de miel, production de plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM), centre équestre, vannerie... On notera aussi le développement des prestations de service (ETA).

Les exploitations présentent un **faire-valoir majoritairement indirect**, avec près de 85% de fermage en moyenne. Le statut individuel est prévalent à 65% des exploitations. La **production brute standard (PBS)** des exploitations a connu une progression de 3% entre 2000 et 2010, alors qu'elle a diminué à l'échelle départementale sur la même période. (Source RGA 2010)

Avec 591 Unités de Travail Agricole (UTA) annuelles, l'emploi agricole représentait un peu plus de 10% **des emplois au lieu de travail sur le territoire en 2010**. La main d'œuvre moyenne est passée de 1,51 UTA\*/exploitation en 2000 à 1,9 en 2010. Les exploitations, moins nombreuses, sont donc à la fois plus grandes en surfaces, mais aussi en terme de main d'œuvre. La main d'œuvre saisonnière représente près de 18% de l'emploi agricole, soit plus de la moitié de l'emploi salarié agricole.

En outre, on estime que l'agriculture du territoire génère près de 600 emplois induits (collecte, transformation, commercialisation...).

#### Transmission des exploitations :

La pyramide des âges en 2010 était similaire à celles des références locales, avec plus de **50% des exploitants ayant plus de 50 ans**. (source RGA 2010)

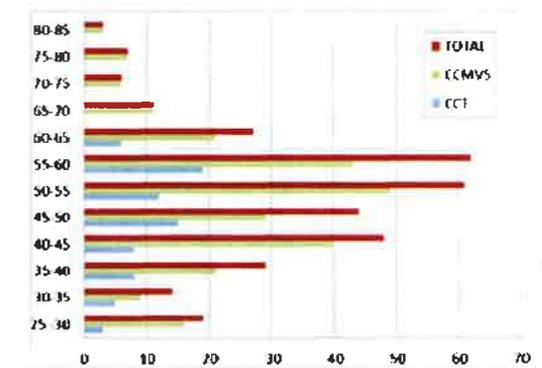
Le taux de renouvellement est plutôt bon par rapport aux tendances locales et nationales, avec **environ 1 installation pour 2 départs**. Ce taux est cependant moindre pour les exploitations n'ayant pas d'atelier viticole. La transmission essentiellement familiale, et la plupart des exploitations n'ayant pas de successeur sont vouées à partir à l'agrandissement des structures voisines plutôt qu'à l'installation hors cadre familial.

Plusieurs freins à l'installation sont soulevés :

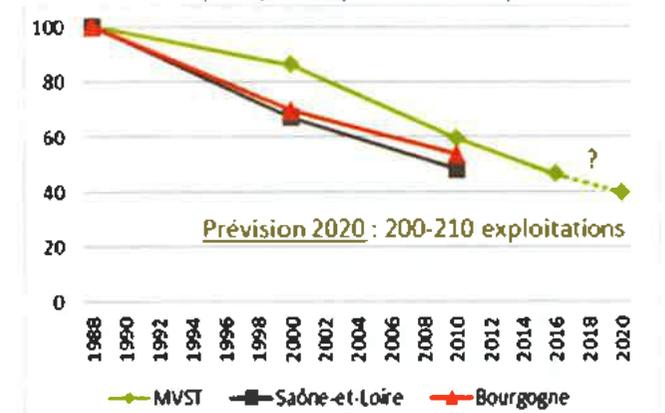
- Des **difficultés économiques très marquées au sein de la profession**. Ces difficultés sont moins marquées pour la viticulture actuellement, mais très problématiques pour l'élevage.
- Un **investissement de départ élevé** (machines, bâtiments), qui croît à mesure que les exploitations sont de plus en plus grandes
- Un **moral en berne** et des parents qui n'incitent pas leurs enfants à partir sur un métier « où l'on produit à perte ».

- Un **accès au foncier assez limité**, et qui part souvent à l'agrandissement d'exploitations déjà en place. Pour les candidats à l'installation hors cadre familial, ce facteur est un frein très important.
- La **pénibilité du travail**, difficulté intrinsèque à l'activité agricole, et plus fortement pour l'élevage (qui demande une disponibilité tous les jours de l'année, avec une certaine pénibilité) en font une spécialité moins prisée par les candidats à l'installation, même si pour certains il s'agit d'une affaire de passion du métier.

Pyramide des âges des chefs d'exploitation agricoles en 2012  
(source MSA ; traitement Blezat Consulting)



Evolution du nombre d'exploitations en base 100 entre 1988 et 2016 – comparaison avec les territoires de référence (RGA 2010 complété par l'enquête locale 2016)



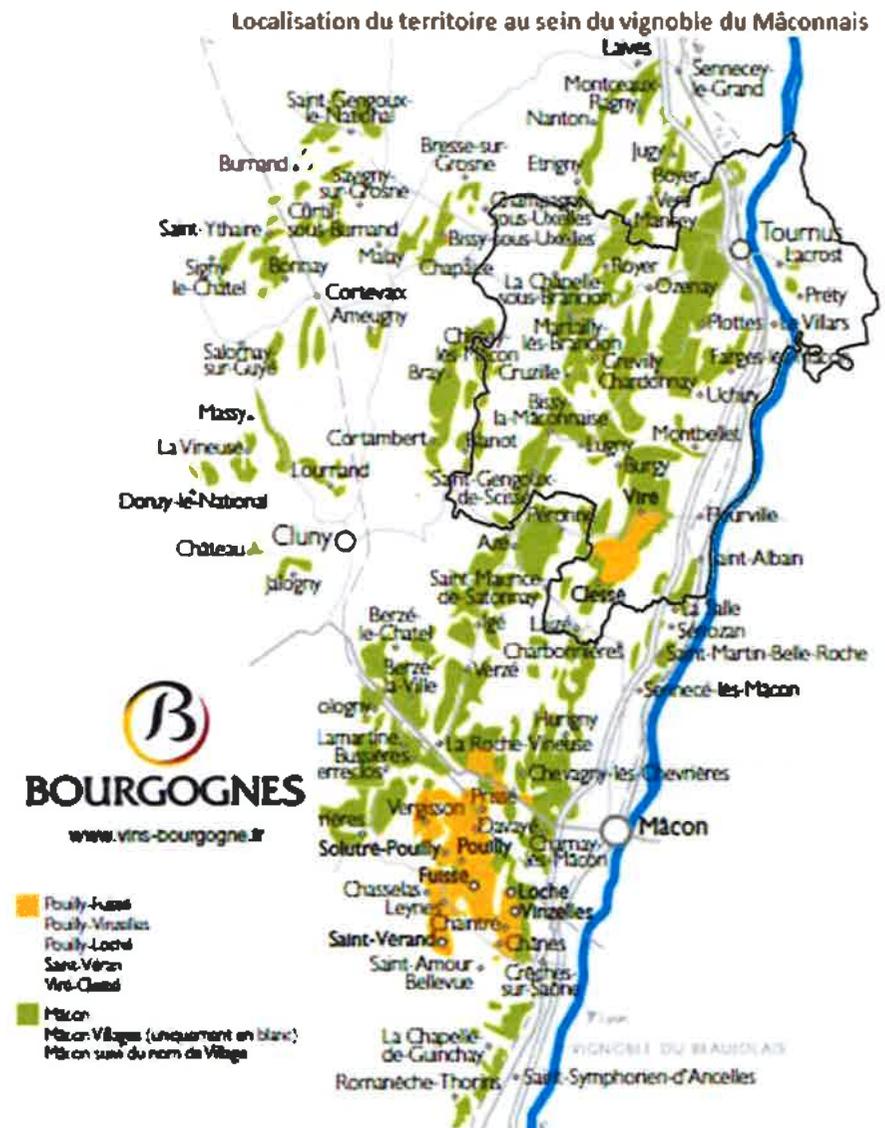
#### 4.5.4 Les potentialités des espaces agricoles

Le territoire d'étude se situe sous l'influence d'un **climat semi-continentale**, qui présente toutefois de **nombreux microclimats**, en lien avec la configuration géographique des espaces (versants de collines, cours d'eau...).

A noter toutefois que l'évolution climatique entraîne de façon croissante une **importante variabilité météorologique** (fortes pluies, épisodes de sécheresse...), qui questionne quant aux choix culturaux et encourage notamment le recours à des espèces plus rustiques avec des précocités variables.

Les sols sont hétérogènes, globalement peu épais dans les collines et alluviaux dans la vallée, conditionnant les potentialités culturales. Ils sont ponctuellement améliorés, avec la mise en place de murets qui favorisent la rétention de terre, ou encore le drainage dans les secteurs les plus humides. Les terroirs des coteaux sont particulièrement propices à la culture de la vigne et sont reconnus par la mise en place d'appellations d'origine viticoles.

Ces terroirs sont recherchés, surtout dans un contexte économique favorable à la production viticole. Le marché foncier est donc de plus en plus tendu (peu de disponibilité du foncier, prix qui augmentent...).



Le territoire présente une **dynamique démographique hétérogène**, avec un centre-ville de Tournus qui se vide mais des coteaux viticoles attractifs.

Ces dynamiques entraînent un **développement urbain variable**, avec des conséquences sur l'activité agricole :

- La **consommation foncière** est relativement modérée (0,06%/an sur la période 2002-2016), mais elle contribue à renforcer la tension foncière existante sur les terres agricoles.
- Un phénomène marqué de **mitage urbain** et la création de nouvelles poches urbaines, qui compromettent la fonctionnalité des espaces (conflits de voisinage, morcellement des parcellaires, difficultés de circulation...)
- La **population se rurbanise**, est moins habituée au fonctionnement d'un espace rural. L'écart entre la vision des néoruraux et la réalité du territoire est parfois important. Les agriculteurs témoignent : « **Les nouveaux ruraux quittent la ville sans avoir conscience du fonctionnement des espaces ruraux. Ils s'attendent à ne trouver aucun bruit et aucune activité, ce qui n'est pas la réalité du territoire** ». Les **conflits d'usage** sont en hausse (bruit, la poussière, des interrogations sur les traitements effectués...), avec des conséquences sur le moral des exploitants et sur leurs projets de développement, malgré d'importants efforts consentis au quotidien dans le respect des **normes environnementales**. La communication **apparaît désormais** comme partie intégrante du métier d'agriculteur.

La gestion environnementale est un point de crispation particulièrement fort. La question de l'environnement est aujourd'hui une prise de conscience généralisée, garante du développement durable de notre société. Il s'agit **d'une attente sociétale et d'une cause d'intérêt général**, sur la biodiversité, les paysages, l'agriculture biologique, des loisirs nature, l'eau potable, santé publique...

Diverses démarches sont mises en place par la profession pour répondre aux attentes des citoyens :

- Des pratiques agricoles raisonnées et des cahiers des charges qui évoluent : Vigneron Développement Durable, Le Blé de nos Campagnes...

- L'évolution du matériel agricole (exemple : enjambeur face par face)
- Le lavage des machines au sein de stations individuelles ou collectives
- L'agriculture biologique (24 exploitations sur 845 ha dont 15 viticulteurs ; une cuvée sous AB mise en place par la Cave Coopérative de Lugny pour l'horizon 2019...)
- Quelques contractualisations de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) à proximité de la Saône
- Des démarches de communication sur les améliorations effectuées, le lien avec la gestion des espaces verts publics...

Les zones sensibles en termes de biodiversité sont les plaines alluviales et les systèmes bocagers. L'élevage extensif est considéré comme l'une des meilleures façons d'entretenir ces espaces, en favorisant leur entretien et la biodiversité. Or cette filière étant en crise, des problématiques de gestion pourraient apparaître à moyen terme avec le recul des élevages.

#### 4.5.5 Bilan des enjeux agricoles

Trois principaux axes d'enjeux se dessinent pour l'agriculture du territoire :

1. Le maintien des **conditions de viabilité des exploitations**
  - En accompagnant l'installation et le développement (nouvelles activités, transition agro-écologique...) notamment sur les espaces hors viticulture
  - En limitant les conflits d'usage avec le voisinage et les conséquences sur les possibilités de traitement (éviter le mitage urbain)
2. **La préservation du foncier agricole, potentiel de production** du territoire
  - En termes de surfaces
  - En termes de fonctionnalité (préservation des parcelles de proximité pour les élevages...)
  - Avec une attention particulière pour les espaces sous signe de qualité
3. La valorisation du rôle de l'agriculture dans les **services à la collectivité**
  - Amélioration continue des pratiques environnementales et communication
  - Services écosystémiques et paysagers (haies, enherbement,...)
  - Diversification et filières locales

On retiendra principalement deux défis qui se posent : d'une part l'adaptation à la demande environnementale, notamment pour la filière viticole, et d'autre part le maintien d'exploitations agricoles sur les secteurs les moins viticoles (alentours de Tournus notamment).

#### 4.6 Synthèse des dynamiques économiques

*Le territoire connaît, depuis 2008, une situation économique plutôt difficile avec une diminution de l'emploi sur place. Le sud du territoire est plutôt en croissance, les activités viticoles étant dynamiques et l'accueil d'actifs travaillant à Mâcon permettant de développer l'économie de services ou « présenteielle ». Le bassin de vie de Tournus, moins attractif sur le plan migratoire et plus dépendant de la présence de grandes industries, connaît des dynamiques moins favorables liées aux restructurations industrielles.*

*Le projet de développement devra anticiper les besoins d'aménagement économique des entreprises locales, en intégrant la présence des « gros » employeurs (industries, administrations) mais également en répondant aux attentes d'un tissu particulièrement dense de TPE (artisanat, BTP, services, agriculture et viticulture), réparti de manière diffuse sur le territoire. Il est important de pouvoir proposer une offre en immobilier économique, et une offre foncière de qualité pour les entreprises plus importantes (proximité de Tournus, bonne accessibilité, bonne desserte numérique).*

*Le maintien des activités commerciales représente également un enjeu notable, pour soutenir l'emploi et pour répondre aux besoins des habitants. Il s'agit, principalement, de consolider une offre déjà présente, en maintenant une offre satisfaisante de GMS généralistes et alimentaires sur Tournus, et une offre commerciale de proximité qui joue un rôle important à la fois dans le centre historique de Tournus, à Lugny et dans les villages les plus importants.*

*Enfin, le projet de développement doit intégrer l'importance de l'économie agri-viticole et de l'économie touristique, qui constituent d'importants vecteurs de développement pour l'avenir. La limitation de l'étalement urbain, la préservation des paysages et du foncier, la mise en valeur du territoire sont autant de pistes de réflexion pour consolider ces économies. La limitation de la consommation d'espace, qui touche fortement les espaces agricoles, représente un enjeu majeur pour préserver le potentiel productif du territoire, au même titre que la préservation de certains espaces à enjeux comme les espaces AOC.*

## 5 SYNTHESE SOCIOECONOMIQUE

### 5.1 Les enjeux d'aménagement et de développement

#### *Une situation socioéconomique plutôt positive, mais qui reste fragile*

Le territoire bénéficie d'une situation plutôt positive, qui s'explique par son positionnement dans le couloir de développement du Val de Saône, entre Mâcon et Chalon. Sur la tendance longue (1999-2013), la population s'est développée (+1000 habitants), et l'emploi aussi (+500 emplois).

Toutefois, ces tendances positives sont fortement relativisées depuis 2008, et l'impact de la crise économique s'est fait sentir : le développement démographique a sensiblement ralenti, et le territoire tend désormais à perdre de l'emploi, notamment dans le secteur du Tournugeois qui souffre plus fortement des mutations des activités industrielles.

L'accueil de populations est plus complexe, du fait des tendances démographiques « lourdes » (vieillesse, diminution de la taille des ménages), et des capacités d'accès des ménages qui ont fortement diminué. Actuellement, les besoins des populations s'orientent davantage sur les logements locatifs, les logements à coût maîtrisé, les petits logements. Or, le territoire offre peu ce type de produits, en particulier en-dehors de Tournus ou de Lugny. La capacité du territoire à produire une offre de logements différentes et plus diversifiée représente une question importante qui conditionnera l'attractivité future.

#### *Une bonne irrigation par les réseaux d'infrastructures, qui génèrent toutefois des contraintes*

Le territoire bénéficie de la présence d'infrastructures d'envergure régionale, voire nationale, avec en particulier l'autoroute A6 (échangeur à Tournus), l'ancienne Nationale 6, et l'axe ferré PLM (gares à Tournus et Fleurville).

La présence de ces infrastructures représente clairement un atout à valoriser dans les politiques de développement local. C'est un atout à la fois pour accueillir des populations travaillant dans les pôles limitrophes, pour maintenir / accueillir des entreprises qui cherchent la proximité de l'autoroute, ou encore pour mieux capter les flux touristiques.

La présence des infrastructures représente, de manière localisée, une contrainte pour l'aménagement des villes et des villages, du fait de l'effet de coupure qu'elles génèrent, et des difficultés à traiter et à sécuriser les traversées de zones urbanisées. Le PLU gagnera à proposer des objectifs clairs sur l'aménagement des secteurs concernés, afin de mieux profiter de la présence des infrastructures tout en maîtrisant les contraintes qu'elles génèrent.

#### *Des dynamiques de desserrement qui apportent de la richesse, mais qui impactent le fonctionnement du territoire*

Des dynamiques de desserrement importantes s'expriment sur le territoire depuis la fin des années 1990 :

- D'une part, les communes les plus proches de Mâcon ont accueilli des actifs travaillant dans ce pôle, ce qui a généré de dynamiques de résidentialisation, notamment entre 1999 et 2008. Le ralentissement de l'accès a, depuis lors, réduit ce phénomène, mais il persiste.
- D'autre part, on constate un desserrement de Tournus dans les communes alentours, en particulier sur la rive gauche (Lacrost, Prety). Ces tendances ont été particulièrement marquées sur la période plus récente (2008-2013), ce qui explique en partie la perte de population à Tournus.

Ces dynamiques de desserrement apportent des emplois dans les communes qui en bénéficient, via le développement des activités de services en particulier. Elles ont toutefois plusieurs effets pervers sur le territoire. Elles fragilisent les centralités urbaines, que ce soit celle de Mâcon ou celle de Tournus. Elles génèrent des impacts notables sur les villages d'accueil, avec en particulier une consommation accrue d'espaces agricoles, et une dégradation des paysages villageois du fait de constructions mal maîtrisées sur le plan urbain et architectural. Enfin, elles génèrent un éloignement des habitants par rapport aux services et aux emplois, ce qui conduit à une augmentation des déplacements.

**La revitalisation des villes et villages historiques : un enjeu majeur**

Le territoire fait face à plusieurs niveaux d'enjeux en termes de revitalisation :

- En premier lieu, on retiendra l'enjeu majeur, et prioritaire, de revitalisation de la ville de Tournus, qui conditionne l'attractivité globale du territoire. Il s'agit en particulier de redonner de l'attractivité au centre historique (habitat, commerces), en s'appuyant sur le projet de revitalisation en cours. Le PLU doit intégrer les objectifs du projet de revitalisation et faciliter leur mise en œuvre. Il s'agit également de ne pas délaissier les faubourgs qui jouxtent le centre historique, où l'on retrouve des espaces d'activité et des quartiers résidentiels vieillissants. La revitalisation de ces faubourgs constitue une question à traiter en complément de celle du centre bourg.
- Toujours concernant Tournus, il faut souligner que les problématiques de revitalisation peuvent concerner les couronnes urbaines autour du centre-ville (en particulier entre la RD906 et l'A6), où l'on retrouve à la fois des espaces économiques vieillissants, des quartiers d'habitat collectif en mutation, et des quartiers résidentiels à dominante pavillonnaire qui perdent en attractivité du fait de leur ancienneté.
- En second plan, le centre bourg de Lugny est confronté à des problématiques de revitalisation à ne pas négliger (habitat ancien dégradé, vacance commerciale). Même si l'ampleur du problème n'est pas la même, la solution n'est pas évidente et les moyens déployés actuellement sont bien moindre en l'absence de programme de revitalisation.
- Enfin, il faut souligner que la revitalisation peut, dans une moindre mesure, concerner toutes les communes. La vacance est relativement élevée dans certains villages, et elle tend à se développer. L'entretien des bâtiments historiques représente à la fois un enjeu de cadre de vie, et de préservation du patrimoine.

**Des besoins diversifiés d'aménagement économique, à anticiper**

L'économie du territoire est particulièrement diversifiée, moins orientée sur les grosses structures (industrie, administration) qu'en moyenne à l'échelle départementale. Le réseau de TPE est particulièrement dense, du fait de la présence d'importants tissus viticoles, agricoles et artisanaux sur tout le territoire.

La prise en compte des besoins d'aménagement des différents types d'entreprises représente un enjeu important pour le PLUi :

- On retrouve des activités industrielles et commerciales relativement denses dans la vallée de la Saône, en particulier à Tournus qui concentre une part importante des grandes entreprises locales. Le développement économique dans ce secteur nécessite de l'espace, et la ville de Tournus tend à saturer, avec peu de capacités à court termes pour accueillir des projets de développement des entreprises locales. La production d'espaces de qualité (desserte numérique, accessibilité routière, services aux entreprises...) représente un enjeu pour que le territoire conserve ses entreprises, et qu'il soit attractif pour capter des installations nouvelles. La production d'espaces économique devra nécessairement être mesurée en fonction des besoins, et combinée à des réflexions sur l'évolution des sites industriels et commerciaux existants, dont certains sont vieillissants.

L'ampleur des projets économiques à long terme identifiés dans les documents d'urbanisme (30 hectares environ qui se superposent aux espaces encore disponibles) appelle à réfléchir à la hiérarchisation des projets existants, pour mieux concentrer les investissements publics.

- Le PLUi devra également intégrer les besoins d'aménagement des TPE artisanales, agricoles et viticoles, sur tout le territoire. Si les espaces d'activité communautaires permettent d'accueillir dans un espace ciblé certaines activités artisanales, la majorité des activités sont implantées dans le tissu bâti, et il convient de faciliter leur maintien dans ces tissus, dans la limite où elles ne produisent pas de nuisances problématiques.

Des réflexions pourront également être portées sur l'offre d'immobilier d'entreprises pour maintenir les tissus de TPE, faciliter leur mise en réseau, en offrant à la fois des espaces de développement de type pépinières ou location-vente, et en offrant des espaces mutualisés en fonction des besoins des entreprises.

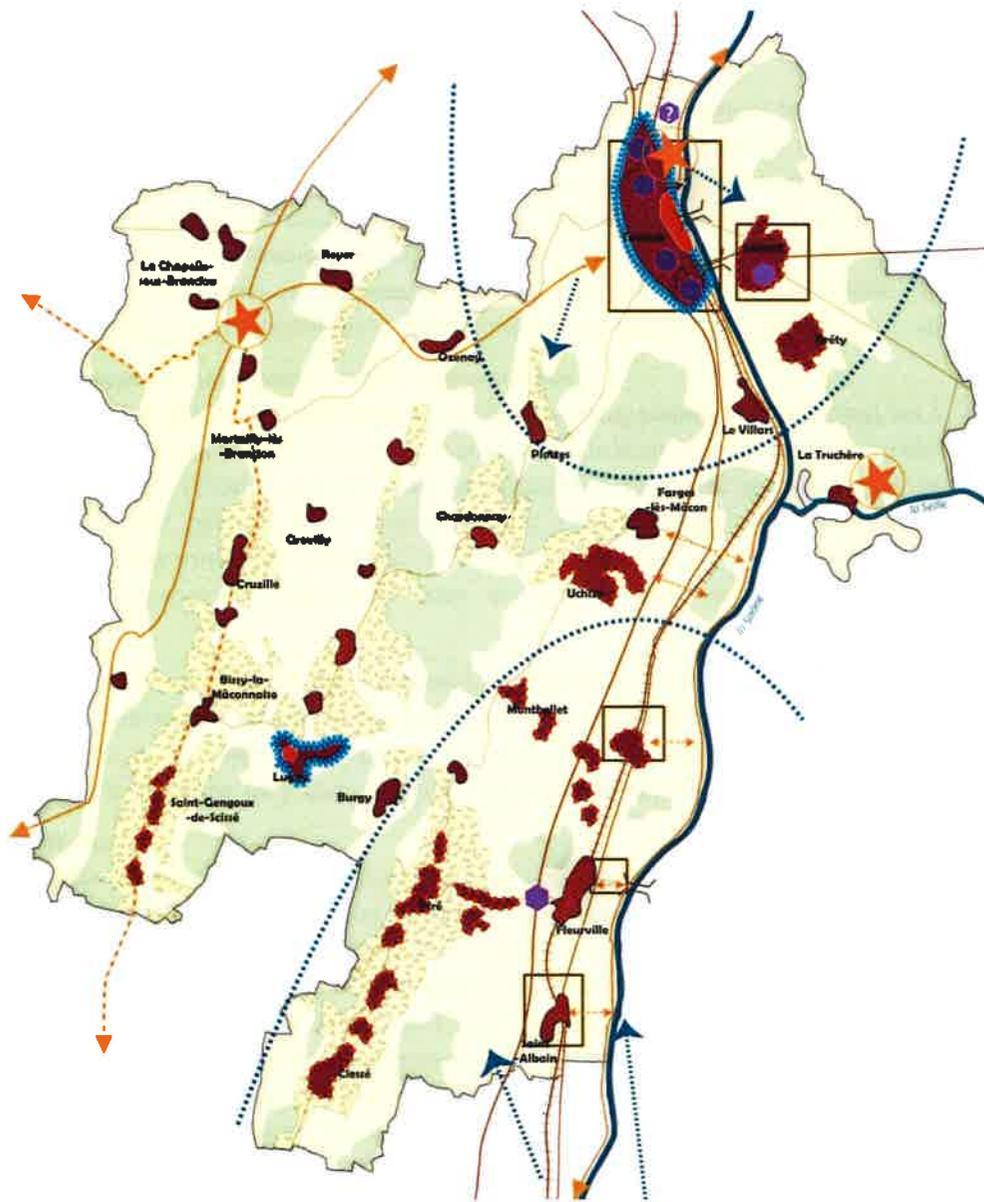
***Agriculture, viticulture, tourisme : des filières porteuses pour l'avenir, à conforter***

L'économie du territoire est portée en grande partie par les dynamiques agricoles et surtout viticoles, en particulier dans les monts du Mâconnais où la viticulture génère de nombreux emplois (production, transformation, commercialisation...). La prise en compte des enjeux d'aménagement agri-viticoles représente une question importante, d'autant que le développement urbain peut mettre en difficulté les activités productives : prélèvements fonciers qui touchent principalement les terres agricoles, montée en puissance des conflits d'usages entre résidents et activités viticole du fait de la proximité entre les vignes et l'habitat, augmentation (mesurée) des conditions de déplacement des exploitants,...

Le PLU est l'occasion de préciser les enjeux d'aménagement liés à l'agriculture et à la viticulture, et de définir des objectifs de protection des espaces agri-viticoles (en commençant par les espaces « stratégiques » à haute valeur agronomique ou reconnus par des signes de qualité), qui constituent une ressource productive majeure liée au territoire.

Concernant l'économie touristique, cette dernière ne doit pas être occultée. Le développement touristique représente un potentiel sur le territoire, avec la possibilité de consolider des filières clés en développement à l'échelle régionale et nationale (oenotourisme, cyclotourisme, tourisme gastronomique pour citer les principales). La création de richesses autour du tourisme représente une solution intéressante (bien que partielle) pour pallier à la diminution de l'emploi productif (industriel notamment) qui a fortement touché le territoire ces dernières décennies.

Le développement touristique peut être facilité par les politiques d'aménagement, en particulier en anticipant l'aménagement des itinéraires touristiques (voies bleues, GR, route des vins), l'aménagement des villes et villages qui sont traversés par ces itinéraires, et les ramifications qui permettent d'irriguer le territoire depuis les grands itinéraires. Les politiques d'urbanisme jouent également un rôle important sur le plan touristique via leur volet patrimonial (le patrimoine bâti constituant un élément d'attractivité notable sur le territoire), et via leur volet paysager (traitement des espaces dégradés, préservation de points de vue ou de silhouettes de villages,...).



**Synthèse des enjeux socioéconomiques**

-  **Enjeux démographiques**  
Renforcement démographique de polarités de logements et de services fragilisées  
Maîtrise du desserrement des pôles de Mâcon et Tournus
-  **Enjeux résidentiels**  
Diversification de l'offre de logements pour répondre aux besoins  
Revitalisation des centralités historiques de Tournus et Lugny  
Maîtrise de la vacance dans le bâti ancien villageois  
Maîtrise des dynamiques d'artificialisation liées à l'étalement
-  **Enjeux liés aux déplacements**  
Intégration des grandes infrastructures  
Amélioration des traversées de RD problématiques (RD 906, RD 975)  
Optimisation des franchissements (calibrage, accessibilité modes doux)  
Mise en valeur des pôles gares
-  **Enjeux économiques**  
Protection et valorisation des espaces agricoles  
Protection et valorisation des espaces viticoles  
Protection et valorisation des espaces forestiers  
Renouvellement des sites économiques historiques  
Développement proportionné des espaces économiques d'intérêt communautaire  
Approfondissement du projet de développement de la zone Nord en pourparlers  
Aménagement des sites touristiques majeurs  
Aménagement des itinéraires cyclables (voie bleue) et piétonnes (GR)  
Organisation des connexions des villages avec la voie bleue  
Aménagement et mise en valeur de la route des vins

## 5.2 Les enjeux par secteur

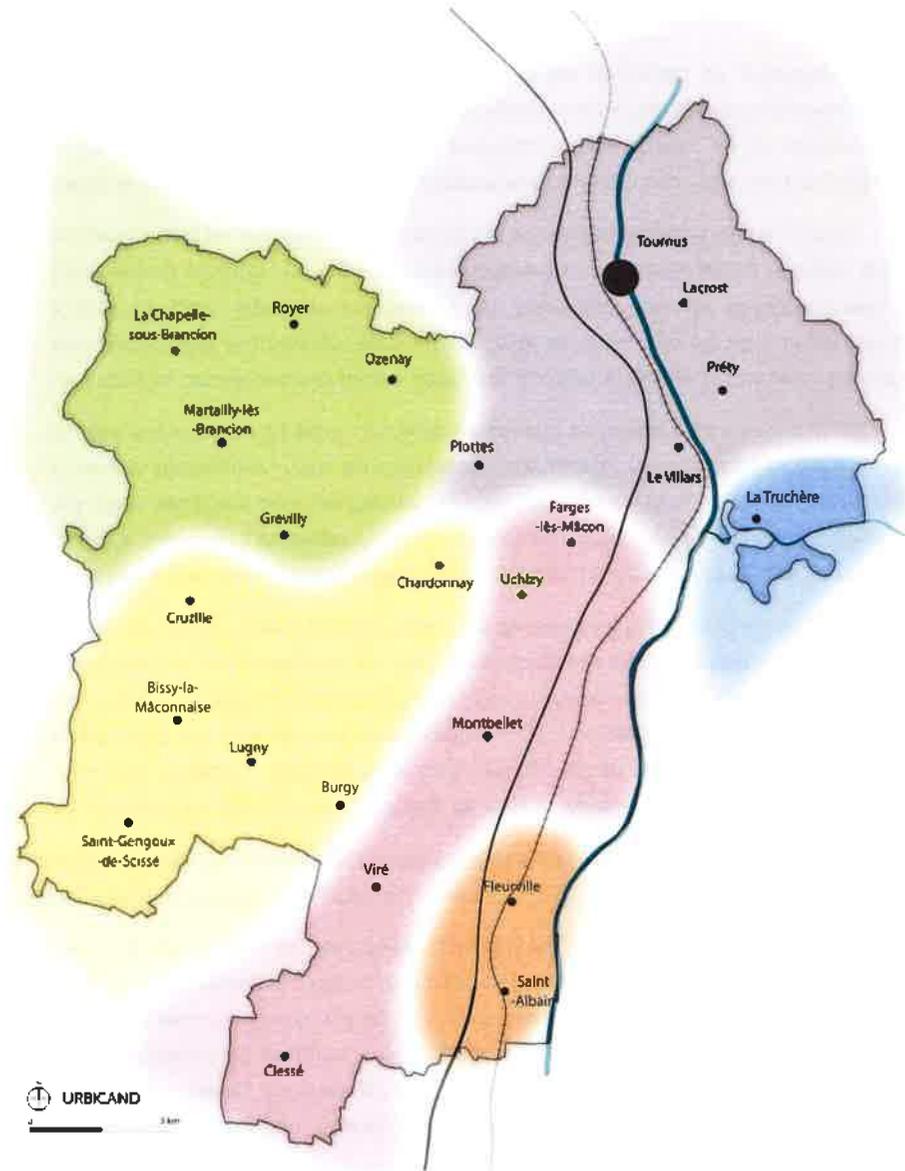
### *Tournus et sa couronne*

Les diminutions démographiques à Tournus posent clairement question pour l'avenir de la ville, et de tout le territoire avec elle. On constate un desserrement de Tournus dans sa première couronne, en particulier sur la rive gauche (Lacrost, Préty), qui génère des impacts paysagers et un accroissement des déplacements. L'équilibre démographique entre Tournus et sa couronne représentera une question importante pour le PLUi.

L'attractivité démographique de Tournus constitue un enjeu, lié à l'aménagement de la ville et à l'offre de logements qui sera produite dans les prochaines années. La revitalisation du centre bourg, l'aménagement du pôle gare, le développement d'une offre diversifiée (logements locatifs, abordables, petits logements...), l'aménagement des espaces publics, sont autant de leviers pour redonner de l'attractivité à la ville. Le projet de revitalisation du centre bourg permettra de contribuer à l'attractivité démographique, tout en améliorant le dynamisme commercial et touristique dans le centre ancien.

Tournus accueille une population importante, mais également des entreprises d'envergure, avec les principaux « poids lourds » de l'emploi sur le territoire (industries, administrations, commerces en particulier). La diminution de l'emploi à Tournus s'explique en partie par le contexte difficile de l'industrie, mais également par les difficultés de la ville à produire des espaces de développement de qualité pour les entreprises en place qui souhaitent évoluer. Le renouvellement des espaces économiques vieillissants de Tournus, et l'identification claire des possibilités de développement pour les entreprises en place, représentent des questions importantes.

Le développement de la zone intercommunale de Lacrost permet aujourd'hui d'offrir des surfaces de développement pour des grandes structures, mais situées de manière plus éloignée par rapport à la ville centre et à l'autoroute, ce qui peut augmenter les problématiques de déplacement et de franchissement de la Saône. Le PLUi devra proposer une stratégie équilibrée de positionnement de l'offre foncière et immobilière entre Tournus et Lacrost. Il conviendra également d'être particulièrement vigilants quant à la destination des nouvelles surfaces d'activité, en évitant de générer des friches économiques du fait de transferts d'opportunité et en encadrant finement le développement commercial pour éviter de déstabiliser les tissus commerciaux existants.



### **La Truchère et la confluence Saône - Seille**

La commune de La Truchère présente une situation très particulière sur la confluence Saône – Seille, qui génère des contraintes importantes vis-à-vis de son développement. L'offre de logements sera nécessairement limitée sur la commune, mais pourra toutefois être travaillée via l'accompagnement des réhabilitations et la mobilisation des dernières dents creuses disponibles. Dans un contexte d'offre foncière limitée, il semble d'autant plus nécessaire de travailler l'offre résidentielle diversifiée, pour offrir des parcours les plus complets sur la commune, afin d'y soutenir la vie locale.

Le développement touristique représente également un enjeu important sur la commune, qui accueille une halte fluviale importante. L'aménagement des espaces à vocation touristique (quais, centre historique patrimonial, réserve naturelle, hébergements,...) représente une question à mettre avant dans la politique de développement de ce secteur.

### **Le secteur de Brancion**

Le secteur Nord-Ouest du territoire, plus enclavé en termes de déplacements, présente des dynamiques résidentielles modestes, mais cohérentes par rapport à l'échelle des villages de ce secteur (petits villages), et par rapport à la sensibilité patrimoniale des villages (densité importante de monuments historiques).

La réhabilitation du bâti ancien représente un enjeu dans ce secteur, pour attirer des populations tout en préservant le patrimoine. Le secteur est actuellement dynamique pour l'accueil de populations relativement aisées qui rénovent des résidences principales ou secondaires. La préservation paysagère du secteur (protection des points de vue, du bocage, du bâti...) représente un enjeu socioéconomique à part entière, et doit être considérée comme tel.

Le développement économique de ce bien secteur peut également évoluer positivement, de manière mesurée :

- Via le développement touristique, avec la présence du site de Brancion qui est à la croisée de la route des vins et du chemin des moines.
- Via le développement viticole, le secteur étant susceptible d'accueillir progressivement de nouvelles plantations dans les prochaines années / décennies.

### **Les monts du Mâconnais**

Le secteur des monts du Mâconnais, au fonctionnement relativement autonome, accueille d'importantes activités productives rurales, avec en premier lieu la viticulture qui génère emplois et produits, mais également avec des activités artisanales et des petites industries bien développées, à l'exemple de Saint Gengoux de Sissé. Les activités présentes sont également bien présentes, en particulier sur Lugny qui offre commerces et services de proximité pour les habitants du secteur.

Globalement, ce secteur se porte bien, que ce soit sur le plan démographique ou sur le plan économique. Plusieurs enjeux à moyen terme méritent toutefois d'être soulignés :

- Le maintien du dynamisme du bourg de Lugny représente une question importante pour tout le secteur. En termes de commerces comme de services et de logement, le bourg joue un rôle central, mais peine à se maintenir. Le soutien de l'offre de logements diversifiés, l'aménagement des linéaires commerciaux dans le centre historique, et la reconquête du bâti ancien dégradé dans le centre sont des enjeux majeurs pour que Lugny conserve son rôle de bourg de manière durable.
- La préservation des espaces viticoles et agricoles représente un enjeu fondamental pour le secteur, très orienté sur la viticulture. Tout l'enjeu sera de trouver des solutions adaptées pour permettre le développement des villages sans ponctionner d'espace stratégique, mais en conservant une qualité urbaine et des transitions de qualité entre l'espace bâti et l'espace cultivé, afin de limiter les conflits d'usage.
- Le maintien de l'économie locale nécessite de bien anticiper les besoins fonciers et immobiliers des entreprises, dans un contexte de tissu morcelé (TPE majoritaires). Il s'agira de bien identifier les besoins et les possibilités de développement des bâtiments d'activités, en limitant la proximité entre l'habitat et les activités les plus nuisantes tout en préservant une mixité historique lorsque cela est pertinent.
- Enfin, le PLU pourra faciliter le développement de l'oenotourisme dans ce secteur en traitant les enjeux d'aménagement associés, en particulier via le traitement des espaces publics et de la route des vins (traversées de villages), via la préservation des éléments de petit patrimoine viticole, et via les politiques de préservation et de réhabilitation des espaces bâtis patrimoniaux.

### **Les terrasses viticoles de la Saône**

A l'intermédiaire entre les monts du Mâconnais et le val de Saône, on retrouve un secteur où les dynamiques migratoires sont assez importantes.

Ce secteur bénéficie à la fois de la proximité de l'axe de déplacement du val de Saône et d'un cadre de vie attractif entre vignobles et terrasses surplombant la vallée.

Au sein de ce secteur, on distingue plusieurs ensembles dynamiques :

- Les communes de Viré et de Clessé sont marquées par des dynamiques viticoles et oenotouristiques fortes, qui génèrent une activité sur place importante. C'est un secteur productif qui, s'il attire nettement des actifs de l'agglomération mâconnaise, maintient une activité locale suffisante pour ne pas se résidentialiser trop fortement. Toutefois, la double dynamique migratoire et productive autour de la vigne génère une urbanisation relativement importante qu'il convient de bien maîtriser pour préserver le territoire, ses paysages et son environnement, sa fonctionnalité pour les viticulteurs.
- La commune de Montbellet, organisée autour de multiples hameaux, présente une situation particulière. La viticulture y est moins présente, et la commune a connu des dynamiques migratoires importantes depuis le début des années 2000, en bonne partie du fait de l'arrivée d'actifs de l'agglomération mâconnaise. La fonction résidentielle de la commune s'est renforcée. La préservation des espaces agricoles, plus diversifiés et moins « sacralisés » que les espaces AOC viticoles, représente un enjeu fort sur la commune.
- Les communes d'Uchizy et de Farge les Mâcon présentent une situation intermédiaire entre l'aire urbaine de Mâcon et la première couronne de Tournus. Les deux communes ont accueilli également des dynamiques migratoires, avec l'arrivée d'actifs de divers pôles alentours (Mâcon, Tournus, Chalon). La polarisation vers le Nord ou vers le Sud est moins évidente dans ces deux communes. Comme dans le cas de Montbellet, les communes se sont résidentialisées assez fortement, l'activité endogène étant moins importante qu'à Viré ou Clessé. Leur vocation agricole / viticole mérite d'être valorisée, au même titre que leur vocation touristique potentielle, avec des liens qui peuvent être renforcés avec la voie bleue.

### **Fleurville – Saint Albain**

Les communes de Fleurville et de Saint Albain présentent une situation bien à part par rapport aux autres secteurs. Ces communes sont dans une phase de ralentissement de l'attractivité migratoire, après avoir connu des dynamiques plus fortes dans les années 1970 et 1980 (première « vague » de desserrement de l'agglomération mâconnaise).

Le manque de foncier, l'importance des zones inondables et les contraintes générées par la proximité des infrastructures diminue les capacités de ce secteur pour attirer des populations résidentes, ce qui explique le ralentissement de la croissance démographique.

Toutefois, ce secteur présente d'autres vocations économiques, avec en particulier la présence de dynamiques commerciales notables le long de la RD906 (commerces alimentaires de proximité, garages, restaurants et hôtels implantés historiquement le long de l'axe) et en lien avec l'autoroute (aire de Saint Albain). L'organisation du développement économique le long de la RD906 représente un enjeu important, à la fois pour mieux tirer parti de la position stratégique des deux communes le long de l'axe, et pour mieux organiser un développement qui n'est pas évident le long de l'axe routier (enjeux de qualité paysagère, de sécurisation des traversées de bourgs).

Enfin, sur le plan touristique, le secteur peut être valorisé davantage, avec des liens avec la voie bleue qui sont en cours d'amélioration. La proximité des deux bourgs avec la Saône représente clairement un potentiel touristique, pour capter plus facilement les cyclotouristes de passage.